

Chose certaine, la situation financière ne sera pas assainie, ni l'équilibre économique rétabli, tant que subsisteront cette

Le supérieur et le préfet des études secondaires l'initient de tout cœur. Leur modestie le rendait d'en parler. Mais le supérieur a été trahi. Sur sa table de travail, un ouvrage de vulgarisation scientifique sautait aux yeux de tous ceux qui ont pénétré dans

La *Maison Ignace Bourget*, puisque la formule est bonne, vit aujourd'hui le jour. Elle accueille les pauvres qui se présentent, elle leur distribue ce qu'elle a.

Mais normalement — s'il peut être question de normalité à l'heure actuelle — le nombre des réfugiés de la *Maison Ignace Bourget*.

Dans un article qu'il écrivait, l'an dernier, sur la *Maison Ignace Bourget*, M. Louis Dupuire faisait observer qu'il était alors le régime d'un bon comportement d'un homme qui que l'hospitalisation d'un sans-asile au refuge de la rue de Montigny coûte en moyenne vingt-cinq cents par jour.

Cela sera bientôt, à condition que les souscriptions le permettent, le régime hivernal des trois repas par jour au refuge de la rue de Montigny. Il suffirait que chacun

aujourd'hui en renvoyant à la plus tard le travail de réforme. La conférence a pris sa seule décision : elle a adopté une date fixe pour le jour de Pâques. Les délégués étaient presque unanimes à fixer au deuxième dimanche d'avril la fête de Pâques. Ils ont demandé au conseil de la Société des nations de transmettre leur recommandation aux Eglises chrétiennes et d'avoir une réponse de près de six millions de ces Eglises pour le 10 avril 1933.

Genève, 20. (S.P.A.) — La conférence internationale pour la réforme du calendrier s'est ajournée aujourd'hui en renvoyant à plus tard le travail de réforme. La conférence n'a pris qu'une seule décision, celle d'adopter une date fixe pour le jour de Pâques. Les délégués étaient presque unanimes à fixer au deuxième dimanche d'avril la fête de Pâques. Ils ont demandé au conseil de la Société des nations de transmettre leur recommandation aux Eglises chrétiennes et d'avoir une réponse de prête sur l'attitude de ces Eglises pour le 10 avril 1933.

M. MacDonald dans Seaham

Le premier ministre de Grande-Bretagne prononce quatre discours et publie un appel aux électeurs — La stabilisation de la livre sterling — Une entente sur le paiement des dettes de guerre — Une balance commerciale favorable — Coopération avec les Dominions — Révélation intéressante de Lloyd George

Londres, 20. (Par Thomas Chapman, de la Canadian Press). — Après deux jours de repos, M. Ramsay MacDonald s'est remis à sa campagne électorale dans Seaham, il y a quelques heures.

Pour marquer la reprise de sa campagne, il a prononcé quatre discours et publié un appel aux électeurs, leur demandant d'accorder un vote de confiance au gouvernement afin d'obtenir trois choses essentielles, affirme-t-il, au bien du pays.

La première de ces trois choses essentielles, c'est que le gouvernement stabilise la livre sterling afin que chaque ménage sache la valeur dont elle dispose avant d'acheter les choses nécessaires à la vie et afin que chaque fabricant sache ce qu'il obtiendra pour ses produits.

La deuxième, continue-t-il, est l'obtention d'une entente internationale sur le paiement des dettes de guerre, qui ont affecté le commerce mondial d'une manière désastreuse.

En troisième lieu, la Grande-Bretagne doit s'assurer une balance commerciale convenable, pour que l'Etat évite la banqueroute. Ce sujet, dit-il, il faut l'aborder avec un esprit pratique et à la lumière des besoins immédiats. Une entente avec les Dominions devrait être l'un des facteurs importants dans un plan relatif à cette question.

M. MacDonald s'est employé à convaincre les électeurs de Seaham que bien qu'ils gagnent peu chaque semaine, ces questions, de portée nationale, les concernent profondément. Il a affirmé que le programme de l'opposition n'a pas de rapports avec les problèmes immédiats de la crise.

C'est un remède qui tuera le patient, a-t-il dit, et les socialistes devraient savoir mieux que tous les autres combien cela est vrai.

M. MacDonald a réaffirmé qu'il n'a abandonné aucun des principes et aucun des idéaux qui l'ont guidé à travers les épreuves et aux temps meilleurs.

M. MacDonald a prononcé l'un de ses quatre discours de reprise à Shotton, où les huées l'avaient empêché de parler la semaine dernière. Cette fois son auditoire a été beaucoup moins turbulent. L'orateur a résolulement refusé de laisser des questions accessoires le distraire des problèmes d'importance nationale.

Dans une lettre à un correspondant gallois qui a préconisé la collaboration du vieux chef libéral

Nécrologie

- BARRETTE**. — A Saint-Barthélemy, le 19, à 78 ans, Delphine Barrette, épouse de M. J. Alphonse Barrette, notaire.
- BORDUAS**. — A Montréal, le 18, à 64 ans, Joseph Borduas, époux d'Yvonne Leclerc.
- BOUCHER**. — A Montréal, le 17, à 50 ans, Roseanna Boucher, épouse d'Arthur Boucher.
- BOUFFARD**. — A Montréal, le 18, à 77 ans, Joséphine Charette, épouse de Joseph Bouffard.
- BOUVIER**. — A Saint-Théodose de Verchères, le 18, à 87 ans, Marguerite Guay, épouse de feu Joseph Bouvier.
- BOUVIER**. — A Ville-Marie, le 18, à 20 ans, Milo Lucien Bouvier.
- CHAPUT**. — A Montréal, le 18, à 67 ans, Stanislas Chaput, époux d'Yvonne Lefebvre.
- CHARRAND**. — A Richmond-Hill, N.Y., le 17, Mme M. E. Murphy, veuve de feu Alphonse Chartrand.
- COLLETTE**. — A Montréal, le 17, à 53 ans, Désirée Collette, épouse de Marie-Louise Gosselin dit Robert.
- DUBOIS**. — A Montréal, le 17, à 70 ans, Maurice Dubois, époux d'Annie Lauson.
- FORTIER**. — A Montréal, le 17, à 60 ans, Edouard Fortier, époux de Léona Remillard.
- HAMELIN**. — A Montréal, le 17, à 59 ans, Eda Demers, épouse de Simon Hamelin.
- LAFORTUNE**. — A Saint-Roch de l'Achigan, le 17, à 88 ans, Raphaël Lafortune, époux de Madeleine Leclerc.
- LALONDE**. — A l'île Perrot, le 19, à 38 ans, Mme Godfrey Lalonde, née Marie-Louise Daoust.
- LAMARCHE**. — A Saint-Henri de Massouche, le 18, à 51 ans, Albina Lamoignon, épouse de feu Georges Lamarche.
- LEARMONTH**. — A Montréal, le 16, Clara LeMay, épouse de feu Alexander Learmonth et mère de Mme John-L. Kerr.
- LEJEUNE**. — A Montréal, le 17, à 36 ans, Mme Joseph Léjeune, née Éléonore Morin.
- LEROUX**. — A Montréal, le 18, à 84 ans, Mme Magzeline Paradis, épouse de feu Alfred Leroux.
- LORTIE**. — A Montréal, le 18, à 69 ans, François-Xavier Lortie, époux de Delvina Alain.
- MARQUIS**. — A Montréal, le 17, à 63 ans, dame Marie-Louise Paquette, épouse de feu Michel Marquis.
- NOEL**. — A Montréal, le 19, à 59 ans, Mme Louise-Adolphe Noël, née Anna Chénier.
- PAQUETTE**. — A Montréal, le 18, à 28 ans, Cécile Paquette, fille de M. et Mme Alcide Paquette.
- PAQUETTE**. — A Montréal, le 18, à 47 ans, Marie Brion, épouse de Louis Paquette.
- PERRAS**. — A Saint-Léonard, le 18, à 21 ans, Bernadette Perras, fille de M. et Mme Joseph Perras.
- ROBILLARD**. — A Montréal, le 19, à 55 ans, Joseph-A. Robillard, époux de L.-P. Bennett.
- ROY-MIREAULT**. — A Montréal, le 18, à 35 ans, Rose Mireault, épouse de Léopold Roy.

La Société Coopérative

DE

Frais Funéraires

RUE SAINT-CATHERINE, 302 EST.

Plateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

Tél. Wilbank 7119-7110

Siege Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1914.

Séances mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

de ses orateurs, a réussi à expliquer, au cours d'accalmies, qu'il avait trois fois demandé à la police de laisser entrer la foule massée aux portes, mais que la police avait refusé.

Je n'ai pas autorisé sur la police, non plus que sur l'administration de la salle, a crié sir Oswald. J'en suis arrivé à la conclusion que la police craint que le mobilier soit détruit comme l'a été la porte.

A ces mots, la foule s'est apaisée. Sir Oswald s'est alors employé à expliquer la politique de son parti. Il a dit que le nouveau parti a pour devise: Que la Grande-Bretagne achète de ceux qui achètent d'elle.

Il a affirmé que Westminster est une fabrique de moulins à paroles, que, quant à lui, il ne propose pas une vague et lointaine Eden, mais il entend qu'on fasse quelque chose maintenant. On l'a fréquemment acclamé.

Sir Oswald a de nouveau déclenché le tumulte en invitant ses auditeurs à lui poser des questions. Sir Oswald ayant répondu à l'un des auditeurs qu'il avait l'intention de parler à la foule massée aux abords de la salle, l'auditoire a poussé des acclamations.

A l'extérieur, de nombreux policiers lui ont formé une garde. Sir Oswald a grimpé sur une automobile, mais il n'a pas réussi à se faire entendre, dans les acclamations et les huées.

Quelqu'un a crié: Emparons-nous de Mosley! Et pour un moment, l'orateur a paru menacé d'un mauvais parti. Mais il était évident que dans l'ensemble la foule ne lui voulait pas de mal. De sa tribune improvisée, sir Oswald n'avait pas cessé de sourire.

Sir Oswald est retourné à son hôtel sous une forte escorte de policiers. Avant de se retirer dans son appartement, il a de nouveau fait face à la foule.

Reproches à M. Snowden

Birmingham, Angleterre, 20. — M. Neville Chamberlain, conservateur, ministre de la santé du cabinet de coopération nationale, a reproché à l'ex-chancelier de l'échiquier Snowden d'avoir affirmé dans son discours radiodiffusé samedi soir qu'il n'était pas possible d'adopter un système général de tarifs protecteurs sans une décision formelle et non équivoque des électeurs.

Pour ma part, a dit M. Chamberlain, je ne peux pas accepter une telle interprétation des principes au sujet desquels nous en appelons au peuple.

Il a fait remarquer que s'il les a bien comprises, les paroles de M. Snowden signifient que si le gouvernement de coopération nationale décidait d'imposer des tarifs protecteurs, il ne le pourrait pas sans une nouvelle élection générale. Cela me paraît en contradiction complète avec l'entente en vertu de laquelle nous faisons l'élection et avec la déclaration du premier ministre lui-même, a ajouté M. Chamberlain.

Le procès de M. Bray

L'installation des appareils de jeux déjà fabriqués — Le coût de remplacement — Prix fixé à \$500 — L'envoi du compte à M. Bray — L'exécutif n'a pas adopté de résolution spéciale

L'instruction du procès de M. Allan Bray, accusé de vol d'appareils de jeux, s'est continuée hier après-midi, jusqu'à près de 6 heures, sans apporter quoi que ce soit d'intéressant.

Au cours de son témoignage, M. Noël-C. Francoeur a raconté que le 23 mai 1931, M. Sévigny l'a rencontré au chantier, et lui a dit que M. Bray voulait acheter des appareils de jeux. M. Francoeur a envoyé un catalogue à M. Sévigny qui lui a dit qu'il consulterait M. Bray. Quelques jours après, avant le 28 mai, M. Francoeur est allé voir M. Sévigny, surintendant du chantier municipal, à son bureau. M. Bray avait fait son choix et MM. Sévigny et Francoeur ont calculé le prix des appareils, qui fut fixé à \$500.

M. Sévigny a alors déclaré qu'il en parlerait à M. Bray pour savoir si le prix lui convenait.

Comme la commande serait de fabriquer et d'installer les appareils de jeux, M. Francoeur s'est rendu à Vaudreuil pour examiner le terrain et a rencontré M. Bray qui lui a donné les explications nécessaires.

Le 28, M. Francoeur a reçu un message du bureau de M. Sévigny, lui ordonnant de fabriquer les appareils et d'aller les installer. M. Francoeur a alors commencé la fabrication desdits appareils, et comme il y en avait suffisamment en magasin pour les besoins de la cité, M. Francoeur a pris les appareils tout faits et les a installés à Vaudreuil.

Cependant, comme le prix des appareils à charger à M. Bray devait être établi par le coût de remplacement, M. Francoeur a attendu que la construction des appareils de remplacement soit terminée pour envoyer le compte. La fabrication de ces appareils a été terminée le 9 juillet, et le compte envoyé aussitôt. On chargeait \$100 de plus à M. Bray, pour le coût de ces appareils qui n'avaient coûté ceux qui avaient été installés.

Le compte envoyé le 10 au bureau du surintendant, a été reçu le 13 juillet et ensuite envoyé au bureau des permis pour perception.

M. P. Lamoureux, surintendant du département des permis, dit que les ventes par la cité se font de deux manières, comptant, lorsque le client dépose un dépôt préalable, ou bien à crédit, quand il s'agit d'un compte recevable. Dans le dernier cas, on donne un délai de trente jours avant de mettre le client en demeure de payer.

M. Lamoureux dit que le compte de M. Bray était un compte recevable attendu qu'il fallait attendre pour déterminer le coût de remplacement des appareils, lequel coût devait être chargé à M. Bray.

M. Lamoureux dit au surplus qu'il n'est pas chargé de savoir comment les comptes ont pu être

Hôpital Ste-Justine

Soyons généreux et secourables pour les enfants; donnons-leur en même temps que de l'aide la splendide leçon de la charité. Secourons les petits, lundi, le 26 octobre.

faits, mais de leur seule perception.

M. Théo. Laflamme, du bureau de M. Sévigny, parle des réquisitions nécessaires à l'exécution de certains travaux. Ces réquisitions ne sont pas toujours demandées et sont faites surtout pour fin de comptabilité et de l'ordre dans la tenue des livres. Il n'y a pas eu de réquisition faite pour la commande de M. Bray, mais M. Laflamme dit que le coût chargé à M. Bray était celui de remplacement des appareils et que le prix de remplacement était plus élevé que le coût des appareils livrés.

M. Elie Blanchard, directeur des travaux municipaux, dit que souvent des objets sont vendus par la ville sans l'autorisation spéciale du comité. Quant aux instruments de jeu, aucun prix fixe n'avait été établi.

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, déclare qu'il n'y a pas eu de résolution passée au comité exécutif pour l'achat des appareils de jeu. Il y a divers objets qui sont vendus sans résolution spéciale. M. Parent ne peut dire si les appareils de jeu rentrent dans cette catégorie.

M. Alexander Nichol, assistant surintendant du département des achats et ventes, déclare que la ville n'a pas de système de vente au crédit.

La cause a été ajournée à mercredi après-midi, à 2 heures.

La journée de huit heures

Le rapport de la commission échevinale

Le rapport de la commission échevinale Mathieu-Lalancette-Schubert, qui favorise la journée de 8 heures, à 50 cents de l'heure, pour les ouvriers employés par la ville, provoque de nombreux commentaires.

L'augmentation coûtera à la cité environ \$495,000, soit 1-14 pour cent de la somme des taxes perçues. MM. Mathieu et Savignac, au comité exécutif, sont favorables à la mesure, tandis que M. Weldon est carrément opposé et que M. Fortin ne s'est pas encore prononcé.

Voici le texte du rapport de la commission:

«Votre commission a fait une étude sérieuse de la question qui lui avait été soumise et afin de porter un jugement équitable sur chaque cas en particulier, elle a cru bon de s'assurer le concours des représentants des différents corps de métier pour les consulter et discuter avec eux les salaires et les heures de travail qui devraient être accordés aux ouvriers.

«Votre commission a l'honneur de recommander l'application de la journée de 8 heures et de la semaine de 44 heures, i. e., 5 jours 1-2, pour tous les corps de métiers de même que pour les journaliers, excepté dans le cas des vidangeurs et des nettoyeurs de rues à qui on pourra allouer 4 heures de plus dans le cas où ils travailleraient le samedi après-midi.

«La commission, en recommandant la semaine de travail de 44 heures est sous l'impression que ceux qui seront affectés par cette réforme ne devraient pas être les seuls perdants et elle recommande que les gages des journaliers soient augmentés de 40 sous à 50 sous de l'heure, ce qui leur donnera \$22 par semaine, comparé à \$24 qu'ils reçoivent actuellement. Nous croyons que cette diminution de gages est justifiable puisqu'elle crée l'opportunité d'augmenter le nombre d'hommes de 25 pour cent, atténuant ainsi la situation du chômage.

«La commission admet que le coût de la main-d'œuvre que la ville aura à payer sera d'environ 20 p. c. au-dessus du coût actuel, mais nous croyons qu'il est recommandable de dépenser ce 20 p. c. supplémentaire en procurant du travail à des milliers de citoyens plutôt que de les voir réduits à la famine et à la démolition.

«Votre commission recommande en outre que les contremaîtres soient classifiés suivant leurs années de service, c'est-à-dire: première année, 62 sous de l'heure; deuxième année, 65 sous de l'heure, et la troisième année, 70 sous de l'heure.

«De plus, elle recommande l'adoption de l'échelle de salaires raisonnables suivant la liste ci-jointe et le paiement de ces salaires par la ville, ce qui ne se fait pas actuellement, comme nous avons pu en juger par les rapports des différents départements.

«Les taxes ne seront pas augmentées par cette diminution d'heures de travail, car la ville a obtenu des surplus depuis quelques années, qui lui permettent d'établir la journée de huit heures sans pour cela grever suffisamment le budget et ainsi obtenir un déficit.

«La moyenne quotidienne de travailleurs employés par la ville est de 2,379 et le système de 44 heures par semaine permettra d'employer 595 ouvriers de plus tous les jours. La question qui est à l'étude pour les autorités est d'établir s'il est préférable de dépenser l'excédent du coût en travail, ou le distribuer en charité. Comme la préférence sera donnée aux pères de famille, on croit qu'il est préférable de donner de l'emploi à 2,380 pères de famille plutôt que de distribuer la même somme en fonds de secours.»

Messe chantée

Docteurs, Consultez !!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOIS & PILON

34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermies

Electrothérapie

GALLOIS & CIE

54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)

Ultra-violet, Infra-rouge

Lampes asiatiques pour salles d'opérations et dentistes

Electrodes de quartz

Prix et conditions les plus avantageux

Devise et catalogue sur demande

Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.

Agence générale pour le Canada:

Paul CARDINAUX, D.S.

"PRECISION FRANÇAISE"

3458, St-Denis MONTREAL HA. 2387

L'histoire naturelle

Les Cercles de jeunes naturalistes — La chronique hebdomadaire du "Devoir" — Etudes sur les taons et les champignons lues à la "Société Canadienne d'histoire naturelle"

La séance d'octobre de la Société canadienne d'histoire naturelle a eu lieu samedi dernier, à l'Institut botanique de l'Université. Le R. F. Marie-Victorin a fait rapport sur les herborisations organisées conjointement par la Société et l'Institut botanique; il y en eut cinq au printemps et trois à l'automne, et toutes furent suivies par un groupe nombreux.

Le secrétaire de la Commission des Cercles de jeunes naturalistes a fait part à l'assemblée des activités de la Commission depuis sa fondation au printemps dernier. Le mouvement prend beaucoup d'ampleur et le nombre des Cercles augmente régulièrement. Cette intéressante initiative est certainement venue à son heure.

Dans le "Devoir"

Le R. F. Narcisse-Denis, publiciste de la Commission des cercles, fait quelques commentaires sur l'organisation de la chronique régulière du samedi dans le "Devoir". Il suggère qu'on demande plus de collaboration aux jeunes, et annonce que la chronique entrera bientôt dans l'édition hebdomadaire du "Devoir", au moins pour ce qui concerne la Vie des cercles, et la Boîte aux questions.

Le R. F. Marie-Victorin soumet un fort intéressant projet de lettre destinée à recruter des "parrains" pour chacun des cercles. Les membres à vie de la Société, qui ont déjà versé la somme de \$25.00, deviendront automatiquement "parrains". On pourra à l'avenir patronner un cercle (et devenir en même temps membre à vie de la S. C. H. N.) en versant la même somme au trésorier. Le Frère Marie-Victorin, qui était déjà membre à vie, s'inscrit sur-le-champ comme parrain de quatre autres cercles en versant la somme de \$100.

M. Pélissier propose ensuite un vote de cordiales félicitations au R. F. Marie-Victorin pour l'obtention récente du Prix David, section des travaux scientifiques.

Le président cède alors la fauteuil au R. F. Germain, directeur de l'Académie commerciale de Québec, membre de la Société linnéenne de Québec, et entomologiste distingué. Le R. F. Germain présente M. Gustave Chagnon, entomologiste attaché au laboratoire de zoologie de l'Université de Montréal, qui doit faire une communication intitulée "Etudes sur la famille des tabanides (Diptères)".

M. Chagnon

Les tabanides, appelés communément taons, mouches-à-chevaux, etc. se reconnaissent à première vue de tous les autres diptères par leur forme trapue, leurs yeux énormes, et l'organisation de leurs pièces buccales pour la piqure et la succion, chez les femelles. La tête est, en effet, en grande partie constituée par les yeux, qui sont contigus chez les mâles, et séparés chez les femelles par une bande frontale plus ou moins large, offrant souvent d'importants caractères pour la distinction des espèces, tels que callosités et tubercules de formes diverses.

Les tabanides se trouvent dans le monde entier et on en compte aujourd'hui près de 2,000 espèces. Les pays chauds en renferment le plus grand nombre; leur fréquence diminue graduellement en approchant des régions tempérées. L'Amérique du nord en compte près de 300. Je n'ai vu jusqu'ici qu'une quarantaine d'espèces provenant de notre province, mais il n'y a pas de doute que ce nombre sera sensiblement augmenté par de plus amples recherches.

Juillet est le mois par excellence pour les taons. Ils sont alors très nombreux, sur tout par les journées chaudes et ensoleillées. Ils assaillent cruellement les chevaux et les bestiaux. L'homme n'est même pas à l'abri de leurs attaques dans ses courses le long des cours d'eau, près des bois, et chacun de nous a sans doute connu le plaisir d'en écarper sur sa main ou sur son cou. Les mâles sont d'une rareté remarquable.

M. Brunel

M. Jules Brunel, chargé de cours à l'Institut botanique, fait ensuite une causerie sur "Les myxomycètes", ce petit groupe d'organismes, rattachés aux champignons par les botanistes, aux rhizopodes par les zoologistes, compte environ 500 espèces dans le monde entier. Pour le Québec, l'inventaire des formes

vichy célestins

Par excellence, l'eau de régime des rhumatisants. Indiquée dans les affections de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS

207 Ave. McGill College — Montréal

Le Cinéma à la portée de tous

PATHE SERVICE

PROJECTEUR NOUVEAU MODELE PATHE "LUX"

3.5 m/m

projette des vues animées d'une grandeur de 6 pieds x 8 pieds. Très claires et sans scintillement.

FILMS RELIGIEUX VOYAGES SPORTS COMEDIES DRAMES, ETC.

LE MOTOCAMERA PATHE NOUVEAU MODELE B

permet de prendre soi-même et sans expérience des vues animées sur film Pathe 9 m/m 5.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE.

H. deLANAUZE — PATHE SERVICE

1001, rue Bleury, Montréal

Déprimé ? Faites Disparaître l'Excès D'ACIDE !

La science nous enseigne aujourd'hui que si le sommeil est agité et que vous vous sentez, à votre lever, lourd, indolent et en proie aux maux de tête bilieux ou bien bouleversés, faible et nerveux, vous souffrez probablement d'empoisonnement par acidité.

Ces innocents symptômes, qui apparaissent le plus souvent le matin, par suite de l'accumulation de l'acide au cours de la nuit, mènent souvent à des maladies graves.

L'excès d'acidité peut provenir de l'indigestion dans le boire et le manger, d'une alimentation non appropriée, de la constipation, du rhumatisme, de la goutte ou de l'anémie. L'excès d'acide peut engendrer l'appendicite chronique, la colite, les rhumes, l'indigestion, la constipation, la nervosité, la nervosité, les maux de tête, l'insomnie, un teint jaunâtre, une apparence séneile, la dépression mentale, et autres désordres.

Pour mettre fin à cet état de choses, il faut faire disparaître de votre organisme.

Ces innocents symptômes, qui apparaissent le plus souvent le matin, par suite de l'accumulation de l'acide au cours de la nuit, mènent souvent à des maladies graves.

L'excès d'acidité peut provenir de l'indigestion dans le boire et le manger, d'une alimentation non appropriée, de la constipation, du rhumatisme, de la goutte ou de l'anémie. L'excès d'acide peut engendrer l'appendicite chronique, la colite, les rhumes, l'indigestion, la constipation, la nervosité, la nervosité, les maux de tête, l'insomnie, un teint jaunâtre, une apparence séneile, la dépression mentale, et autres désordres.

Pour mettre fin à cet état de choses, il faut faire disparaître de votre organisme.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant

INCA-ABLE

DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

10 ans d'expérience et de bons services au public.

LE REEL SANS DOULEUR

1297, Saint-Denis

Coin Ste-Catherine... Lan. 8361

est à peine commencé, mais on peut fixer à 300 environ le nombre d'espèces susceptibles d'être rencontrées ici. Bien que les myxomycètes soient au bas de l'échelle dans la classification des végétaux cryptogames, c'est l'un des groupes les mieux connus, à cause du cycle vital extraordinaire qu'ils présentent, et qui a attiré l'attention de nombreux chercheurs. Les spores (graines), au lieu de germer en un filament à paroi cellulosique, comme chez les Champignons vrais, produisent chacune une petite masse de protoplasme nu et mobile ressemblant exactement à une Amibe. Ces pseudopodes se fusionnent en grand nombre pour constituer une masse appelée plasmode, de la couleur et de la consistance du blanc d'oeuf, qui se déplace en rampant, et qui produit en fin de compte des sporanges (ou sacs à spores) de forme et de couleur très variées, ayant tout à fait l'aspect de minuscules champignons. Les plus grands ne dépassent guère un pouce de hauteur. L'habitat de prédilection des myxomycètes est le bois vermoulu, les feuilles mortes, etc. On en trouve presque infailliblement sur les troncs d'arbres tombés et les vieilles souches, dans les forêts humides.

qu'un comité sera formé pour tenir une enquête sur chacune des actions en contestation. Ce sera la première fois dans l'histoire constitutionnelle du Canada qu'une pareille chose se sera vue. Allons nous permettre aux accusés de se déclarer eux-mêmes innocents?

M. le colonel Archambault a continué en disant que la plupart des députés libéraux n'ont pas été élus par le peuple, mais par la machine libérale. Les libéraux prétendent que ces actions en contestation sont une insulte à l'électorat. Mais les électeurs sont indignés d'un bout à l'autre de la province depuis qu'ils se sont vus privés de leur vote par la machine. M. Archambault a terminé en citant nombre d'exemples de corruption électorale, tous des faits qui se sont passés dans sa circonscription de Saint-Louis.

M. Charles de Boucherville présidait. M. Raymond Dupuis, qui s'est présenté comme un des électeurs défranchisés de Saint-Louis, a remercié le conférencier.

La distribution de "Tocasson"

Lorsque les "Anciens du Gesù" ouvrirent la saison artistique 1931-32, mardi soir, le 27 octobre 1931, ils mettront en scène à cette occasion tous leurs meilleurs interprètes.

Mentionnons MM. Hector Charland, Louis-Philippe Hébert, Guy Carrière, Alfred Amélie, Paul Guèvremont, Z. Montal, L.-C. Trempe, Claude Sutton, Maurice Lambert, Roger Pinard, Lucien Duchesne, Emile Gaboury, etc.

M. Louis-Philippe Hébert, directeur artistique des "Anciens du Gesù", tient à avertir le public que pour plusieurs années à venir tous les acteurs mentionnés plus haut joueront exclusivement à la Païsaire du National, rue Cherrier.

Pour billets, s'adresser à la Païsaire du National, rue Cherrier.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*)

Si la justice suit son cours, cinquante députés libéraux à la législature devront abandonner leurs sièges à la suite des actions en contestation d'élection prises devant les tribunaux de la province, a déclaré hier soir devant l'Association des Jeunes Conservateurs de Montréal M. le colonel L.-H. Archambault, candidat défait dans Saint-Louis et membre du comité conservateur qui a préparé les contestations.

"Le parlement provincial doit tenir sa première session en novembre, mais il se réunira au milieu des protestations. Ces protestations ne viennent pas seulement du parti conservateur qui conteste l'élection des députés ministériels, mais encore des citoyens honnêtes qui ont été défranchisés et privés de leur vote. Nous combattons les injustices de la dernière élection devant les tribunaux de la province. Si la justice l'emporte — si le premier ministre Taschereau ne met pas de bâtons dans les roues — plus de cinquante députés verront leur élection annulée.

"Il semble que les députés libéraux veulent cumuler et le rôle d'accusé et celui de juge. Le premier ministre nous laisse entendre

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le conflit de la Mandchourie

Le conseil de la S. D. N. entre avec optimisme dans sa deuxième semaine de session spéciale sur ce sujet — Le Japon accepte la présence d'un représentant américain

Genève, 20 (S.P.A.). — C'est avec optimisme que le Conseil de la Société des Nations entre dans la deuxième semaine de sa session spéciale consacrée à l'arbitrage du conflit de Mandchourie entre la Chine et le Japon. Plusieurs causes ont contribué à créer cette atmosphère d'optimisme.

Le Japon a décidé hier de ne plus s'opposer à la présence d'un représentant des États-Unis aux séances du conseil de la Société des Nations consacrées à l'arbitrage du conflit sino-japonais. Alors que les États-Unis attendaient d'être avisés formellement que cinq des principales nations mettaient en demeure la Chine et le Japon de respecter le pacte Briand-Kellogg, l'ambassadeur Derouin a été averti par le secrétaire d'État Stimson que les autorités de Tokio étaient satisfaites des explications données par Washington sur le statut de l'entente de la Chine et le Japon de respecter le pacte Briand-Kellogg.

L'ambassadeur du Japon a déclaré en même temps qu'il ne s'agit pas de produits d'actes d'hostilité depuis plusieurs jours, que plusieurs contingents de troupes ont regagné la Corée en traversant la rivière Yalu, que les avions de bombardement avaient été remplacés par des avions d'entraînement et que la vie redevenait normale en Mandchourie. Il a prédit que la paix était pratiquement assurée s'il ne se produisait pas d'incident d'ici quelques jours. Le Japon a fait savoir officiellement à Genève, pour démontrer à quel point la situation s'améliorait en Mandchourie, que depuis le 30 septembre les deux tiers des troupes qui étaient sorties de la zone du chemin de fer avaient été rappelées.

On dit que M. Aristide Briand a préparé une formule de compromis qu'il doit proposer à la Chine et au Japon. Cette formule serait suffisamment souple pour servir de base aux négociations et elle contiendrait des clauses que chaque pays pourrait rejeter pour couvrir l'honneur national; elle serait aussi suffisamment vague pour éviter la possibilité d'une discussion sans issue. Il semble bien que le conseil de la Société des Nations soit décidé à demeurer au poste tant qu'on n'en sera pas venu à une solution pacifique.

La conférence de Shanghai

Tokio, 20 (S.P.A.). — On attache beaucoup d'importance à la conférence qui doit bientôt se tenir à Shanghai pour tâcher de trouver une formule d'accord entre le gouvernement nationaliste de Nankin et le gouvernement insurrectionnel du sud. On dit dans les milieux officiels de Tokio que Eugène Chen, un des chefs des insurgés du sud, serait prêt à entamer les négociations directes avec le Japon au sujet du conflit de Mandchourie au cas où il serait réinstallé dans son ancien poste de ministre chinois des affaires étrangères.

Mouvement séparatiste

Tokio, 20 (S.P.A.). — On dit que le général Ling Yin-Ching, un ancien allié de la dynastie mandchoue, s'est mis à la tête d'un mouvement de séparation de la Mandchourie de la Chine. Le général Ling, qui est un vieil ennemi de Chang Tso-lin, l'ancien dictateur de la Mandchourie, et du fils et successeur de Chang Tso-lin, Chang Hsueh-liang, serait à la tête de troupes à Pan-Shanhsien. Il aurait déjà groupé 60,000 hommes sous ses drapeaux et il se serait mis en marche dans la direction de Chin-chow. On est porté à voir là l'activité des éléments militaires et impérialistes du Japon qui voudraient réussir à placer la Mandchourie sous la domination du Japon sans avoir recours à la guerre.

Le coût du transport de l'or

Washington, 20. (S.P.A.). — Le coût du transport de l'or entrant aux États-Unis par quantités de \$1,000,000 a été abaissé. L'agence de messageries a obtenu de l'Interstate Commerce Commission la permission de réduire le taux de transport de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, à New-York, de \$2.35 à \$1.65 par \$1,000.

Les Turques devront s'habiller dans leur pays

Stamboul, Turquie, 20. (S.P.A.). Les femmes des hommes politiques et des fonctionnaires turcs devront abandonner les modes parisiennes et s'habiller au pays, a décrété ce matin le cabinet. L'édit s'applique même au président Mustapha Kémal qui devra renoncer de ses services son tailleur londonien. Ce décret constitue une partie d'un programme national d'économie.

L'envolée de Doolittle

Ottawa, Washington, Birmingham, Mexico

Washington, 20 (S. P. A.). — Le major James-H. Doolittle, qui a entrepris de voler d'Ottawa à Washington, puis à Mexico aujourd'hui même, a terminé la première étape de son voyage à sept heures ce matin. Vingt-huit minutes plus tard, il s'est envolé. Après avoir survolé la capitale plusieurs fois, il est parti pour Birmingham, Alabama, où il arrêtera pour prendre de l'essence.

L'aviateur a mis 2 heures 20 minutes à franchir les 462 milles qui séparent Washington d'Ottawa.

Birmingham, Alabama, 20 (S. P. A.). — Le major Doolittle a atterri en cette ville à 9 heures 29 ce matin et il est reparti sept minutes plus tard. À 11 heures 59 minutes, il a franchi 640 milles de Washington à Birmingham.

D'Ottawa à Mexico il y a, suivant l'itinéraire du major Doolittle, 2,500 milles.

La Société du parler français

M. L'ABBE CYRILLE GAGNON EST ELU PRESIDENT — LA DISTRIBUTION DES "CORRIGEONS-NOUS"

Québec, 20. (D. N. C.). — Les élections annuelles de la Société du Parler français ont eu lieu hier. Deux nouveaux directeurs ont été choisis: M. le juge Adolphe Rivard et M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur spirituel du Grand Séminaire. Quelques moments plus tard, M. l'abbé Cyrille Gagnon devenait président de la Société du Parler français au Canada, remplaçant à cet office M. le Dr P. C. Daigneau, président du Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Les autres officiers ont été maintenus dans leur charge: M. l'abbé Rosario Benoit, vice-président; M. l'abbé Maurice Laliberté, trésorier et archiviste; M. L. P. Geoffroin, secrétaire général; M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études au Séminaire de Québec, secrétaire adjoint. Les autres membres du bureau de direction étant: M. le juge Adolphe Rivard, M. Cyrille F. Delage, M. le Dr P. C. Daigneau, M. l'abbé Arthur Maheux, M. Antonio Langlais, c. r. M. G. P. Simard.

Le bureau de direction a décidé de continuer l'impression des feuilles que la société distribue mensuellement dans la province, au tirage de plus de 25,000 sous l'étiquette "Corrigeons-nous".

L'usine de pompage au réservoir McTavish

L'usine de pompage de la ville de Montréal au réservoir McTavish a été inaugurée officiellement hier après-midi en présence de plusieurs échevins et fonctionnaires municipaux. Après une visite d'inspection de la nouvelle usine, sous la direction de M. C. J. Desbaillets, ingénieur en chef du service d'aqueduc, l'échevin Oscar Lalonde, président de la Commission d'aqueduc, a prononcé un discours. M. Desbaillets a expliqué que le système d'aqueduc de Montréal coûte \$50,000,000 et qu'avec une dépense supplémentaire de \$10,000,000, il pourrait approvisionner une ville de 2 millions et demi d'habitants. Il a vanté le site exceptionnel de la ville de Montréal et la qualité de l'eau de Saint-Laurent qui, après filtration, est excellente pour la consommation. Il a comparé notre système à celui des autres villes américaines pour lui donner la suprématie.

La station de pompage, d'après M. Desbaillets, peut fournir 140,000,000 de gallons d'eau par jour. La ville possède maintenant un réservoir capable d'emmagasiner une provision d'eau suffisante pour deux jours, au cas où le service électrique viendrait à faire défaut. Les travaux ont été commencés en 1928 et viennent de se terminer. Ils ont coûté entre \$650,000 et \$700,000. La nouvelle usine en pierre blanche est située sur le chemin Carleton, au nord de l'Université McGill et tout près du grand réservoir de la ville.

Gandhi retournera aux Indes en novembre

Londres, 20. (S.P.A.). — Le chef nationaliste Gandhi, qui a maintes reprises manifesté un profond désappointement au sujet des travaux de la conférence en table ronde, a retenu son passage pour Bombay en novembre. Gandhi affirme que la Grande-Bretagne n'est pas plus prête maintenant à céder aux demandes nationalistes qu'elle l'était lorsqu'il a quitté Bombay. Il a ajouté que faute d'assurance sur les intentions du gouvernement, il sent qu'il perd son temps à Londres.

D'autres délégués projettent aussi de retourner dans leur patrie, ces semaines-ci.

La grève de Lawrence

Lawrence, Mass., 20 (S.P.A.). — Quatre arrestations ont été effectuées aujourd'hui parmi les milliers d'ouvriers textiles qui persistent à faire la grève pour protester contre une réduction de salaires de 10 pour cent. Les arrestations ont été le résultat de prétendues tentatives d'empêcher le retour au travail de trois ouvriers.

Départ de trois religieux

Trois Pères du Très Saint-Sacrement s'embarqueront demain à New-York pour Rome — Au scolasticat de Cleveland — La fermeture de la maison de repos de Sainte-Agathe

Trois religieux de la Congrégation des Pères du Très Saint-Sacrement s'embarqueront demain à New-York à bord du *De Grasse*, de la *Compagnie Générale Transatlantique*, pour se rendre au Havre et à Rome où ils iront poursuivre leurs études de théologie pendant quelques années. Ces religieux étaient jusqu'à ces derniers temps de la maison de Montréal et portent les noms de Frère Marie-Vianney (Gérard Gauthier), Frère Marie-Frédéric (Frédéric Robarge) et Frère Pierre-Émile (Albert Descelles).

Par ailleurs, vingt-deux autres jeunes religieux ont quitté Montréal pour Cleveland, où ils continueront leurs études de scolasticat. Ce déplacement a lieu à la suite de la division en provinces de la Congrégation. Ces 22 religieux étaient d'origine américaine ou franco-américaine et se trouvent à faire partie maintenant de la province américaine. Seuls restent à Montréal les religieux d'origine canadienne.

Cette division en provinces va vraisemblablement amener aussi comme effet éloigné la fermeture et la vente de la maison de repos de cette congrégation à Sainte-Agathe dont on pourra facilement se passer vu le départ de ces religieux, chaque province ayant son organisation propre.

Le cancer et le radium

OBSERVATIONS DU DR ERNEST GENDREAU

M. le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium et professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, prononcera cet après-midi, à 2 heures 30, une conférence sur le cancer et le radium devant la *Catholic Women's League*, dans le salon York de l'hôtel Windsor.

M. Gendreau rappellera qu'il meurt un homme sur huit et une femme sur cinq du cancer après l'âge de 40 ans, et qu'il est important d'organiser la lutte au cancer. À ce sujet, le distingué directeur de l'Institut du Radium rapportera les déclarations du Collège des chirurgiens des États-Unis, qui, vraisemblablement, pourraient être plutôt peu sympathiques aux Instituts de radium et qui pourtant n'ont pas craint de dire que les meilleurs moyens de combat du cancer, c'est l'Institut de Radium. Le même collège a classé les meilleurs instituts de radium d'Amérique comme suit: Boston, Buffalo, New-York, St-Louis et Montréal. Ces efficients moyens de lutte contre le cancer ne sont pas plus nombreux parce que le coût de leur aménagement et de leur outillage est prohibitif, fait remarquer le Dr Gendreau.

La conférence des premiers ministres de l'Ouest

Calgary, 20 (S.P.C.). — Les premiers ministres des provinces des prairies, réunis en conférence depuis hier, ont traité ce matin des problèmes des dettes et créances et celui des garanties du pool du blé. Hier, la conférence, à laquelle assistait le premier ministre de la Colombie britannique, a décidé de demander au procureur général de chacune des provinces de l'Ouest d'examiner jusqu'à quel point il est possible de demander au gouvernement une enquête sur la gazoline en vertu de la loi des monopoles. Il a aussi été question de réduction des dépenses provinciales et de l'aide aux sans-travail, mais les décisions de la conférence en ces matières n'ont pas été révélées.

Les premiers ministres de l'Ouest doivent tenir une nouvelle conférence en novembre.

La cause Davis en Cour d'appel

La Cour d'appel a commencé ce midi l'audition des causes de Dame Eleanor Curran et al. es qual. défendeurs et mis-en-cause en Cour supérieure, appelants, contre Philip Meyer Davis, demandeur en Cour supérieure, intimé, et des mêmes appelants contre Dame Béatrice Davis, aussi demanderesse en Cour supérieure et intimée. Sir Mortimer Davis avait fait des donations aux deux intimés et les mains de fiduciaires le 1er août 1928, et avait révoqué ces donations avec le consentement des fiduciaires le 24 septembre 1924. En Cour supérieure, M. le juge Delorme a décidé que les révoications sont nulles et les donations valides, d'où appel.

Deux ans de prison pour vol d'auto

Le juge Lacroix a condamné ce matin Emile Laumon, coupable d'avoir volé une automobile évaluée à \$500, la propriété de M. Jules Gauthier, rue Berri, le 11 octobre au soir, à deux ans d'emprisonnement. C'est le constable W. Lamouche, de l'escouade des motocyclistes, qui a opéré l'arrestation du prévenu.

La protection des plantes

La grande préoccupation du Service horticole provincial — La prévention et le dépistage des épidémies

Québec, 20 (D.N.C.). — La protection des plantes est une des plus grandes préoccupations du service de l'horticulture au ministère de l'Agriculture provinciale. Rien ne servirait en effet de multiplier les vergers, les parterres, les cultures spécialisées telles que le tabac et les patates si on ne cherchait à protéger ces plantes contre la maladie et les insectes.

C'est une vérité incontestable que rappelle M. Georges Maheux, chef de cette section horticole, au congrès qui se tient au parlement depuis hier.

M. Maheux a aussi rappelé ce matin l'importance de la collaboration de tous les instructeurs horticolas. Ils peuvent faire beaucoup pour dépister une maladie ou prévenir une épidémie, ils peuvent surtout éveiller l'attention des cultivateurs afin qu'ils n'attendent pas qu'un verger ou une plantation quelconque soit infestée avant de notifier qui de droit.

M. Maheux a aussi parlé de certains insectes nuisibles et de maladies particulières.

D'autre part, M. Omer Caron, horticole au service de l'horticulture, a parlé de la lutte contre les mauvaises herbes et les maladies des plantes.

Puis M. F. Godbout, O. Caron, O. Gauthier, E. Lavallée et P. Langlois ont traité la question technique de l'arrosage des vergers et des recherches en cours relativement à des maladies récentes qui se sont attaquées aux bois de la Gaspésie.

Cet après-midi M. Adélard Godbout parlera aux congressistes.

Des boîtes de dynamite

Le contre-interrogatoire d'un chimiste dans l'affaire du sabotage de la "Montreal Light"

Le procès des sept accusés dans l'affaire de sabotage des propriétés de la *Montreal Light, Heat & Power* s'est continué ce matin devant la Cour du Banc du Roi sous la présidence du juge Wilson. Me Robert Calder, qui défend les accusés, a contre-interrogé un chimiste de Beloeil qui la Couronne avait fait entendre comme témoin la veille afin de prouver que les boîtes de dynamite employées par les saboteurs provenaient d'un magasin Lafleur, rue Saint-Laurent, un client de la compagnie à laquelle appartient le chimiste. Me Calder a fait déclarer au témoin qu'il était impossible de retracer chacune des boîtes de dynamite fabriquées dans une même journée. On peut savoir cependant quel jour et à quel titre une boîte de dynamite a été livrée au moyen de la date imprimée sur la boîte.

M. B. Frank, qui a contribué à l'arrestation de trois des accusés au moment où ils venaient de commettre un acte de sabotage, a raconté comment il avait mis leur automobile dans l'impossibilité de fonctionner afin que la police eût le temps de venir les arrêter. Il a ajouté que les trois accusés, dont Mariel et Gauthier, étaient en état d'ébriété, ce qui ne les avait empêchés de commettre le crime. La Cour s'est adjournée afin de permettre au juge Greenshields de venir prononcer sa sentence dans le cas de Vau et de Meilleur qui s'étaient avoués coupables à une accusation de sabotage.

La mort du doyen des épiciers de Québec

Québec, 20. (D. N. C.). — M. François Delisle, doyen des épiciers de la ville de Québec, est décédé à sa demeure de la rue Scott, hier soir, à l'âge de 89 ans et onze mois. Le défunt avait débuté dans ce commerce il y a 69 ans et ce n'est que depuis la fin de l'été que ses clients ne le voyaient plus régulièrement à son poste. M. Delisle laisse trois fils et seize petits-enfants. Ses funérailles auront lieu jeudi à St-Cœur de Marie.

Le procès de Lachance

Médéric Lachance, accusé du meurtre de Gerald Plante, a subi ce matin son enquête préliminaire devant le juge Cusson. Après avoir entendu les témoignages du Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, et de Mlle Laurette Drolet, l'amie de l'accusé et du défunt, le juge a permis à la Couronne de changer l'acte d'accusation en celle d'homocide involontaire. Le prévenu subira son examen volontaire le 27 courant sous cette accusation d'homocide involontaire. Il a été admis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$900.

Qui succédera au sénateur Hardy?

London, Ontario, 20. (S.P.C.). — Le sénateur Arthur C. Hardy, de Brockville, ne sera pas candidat à la présidence de l'*Ontario Liberal Association*, poste qu'il occupe depuis douze ans. Les délégués à la convention abandonnent en conjectures au sujet du successeur de M. Hardy.

Les contestations d'élections

Elles atteindront probablement le nombre de 65 — La session suspendra-t-elle les débats? — La validation des élections en bloc par une loi — Opinions contradictoires

Les contestations d'élections, actuellement au nombre de 62, atteindront probablement le nombre de 65. On pourrait croire que les avocats se divisent catégoriquement selon les lignes de partis là-dessus; mais il n'en est rien.

Un avocat qui plaide beaucoup de causes du parti libéral nous a dit ce matin, par exemple, que contrairement aux craintes exprimées par les conservateurs, les délais ne seront pas prescrits par la session; selon lui, la session suspend les délais comme le reste.

Quant à la question d'un bill validant les élections, cet avocat libéral n'y croit pas; il doute que les députés devant les tribunaux puissent se constituer leurs propres juges et valider ainsi leurs élections. De plus, un tel bill pourrait, selon lui, encourir le veto du gouvernement fédéral.

D'autre part, un avocat conservateur, défait à la dernière élection, nous a déclaré tout le contraire. Il croit bien que la session ne suspendra pas les délais et que les contestations seraient ainsi "périées". Mais cela ne l'inquiète pas, car, dit-il, délais ou non, M. Taschereau va faire valider les élections en bloc. Le veto du fédéral, selon notre conservateur, ne s'appliquerait que lorsqu'une province excède sa juridiction, et le fédéral ne pourrait pas intervenir dans cette affaire.

La question a été débattue à fond en 1905, à-il dit, et la situation est claire. Quant à la validation des élections, ce conservateur a ajouté que M. Taschereau, qui pourrait, une fois en frais, confisquer les dépôts des pétitionnaires en contestation, qui sont de \$1,000 chacun, pousserait la générosité jusqu'à remettre les dépôts aux requérants.

Certains avocats libéraux, qui croient que la session de 4 mois serait un remède efficace, suggèrent que l'on n'aille pas en appel sur les objections préliminaires. Si les objections sont renvoyées, disent-ils, les délais courent, mais si nous allons en appel nous suspendrions ainsi les délais, ce qu'il ne faut pas. Ajoutons enfin que des libéraux prétendent que ce ne sont pas des rouges qui contestent l'élection de M. Duplessis, mais des bleus.

Le canal de Chignectou

Le "Board of Trade" de Saint-Jean répond au questionnaire de la Commission d'enquête

Saint-Jean, N.-B., 20 (S.P.A.). — Le Board of Trade de Saint-Jean a répondu par écrit ce matin au questionnaire que la commission qui enquête sur l'opportunité de construire le canal de Chignectou et qui siège présentement à Saint-Jean même sous la présidence de M. Arthur Survever de Montréal.

Le Board of Trade qui demande la construction du canal prétend qu'il raccourcirait de deux jours le voyage entre les ports de Saint-Laurent et des grands lacs et ceux de la baie de Fundy, et d'une journée le voyage entre les ports de Saint-Laurent et des grands lacs et les sports américains de l'Atlantique. Il semble que les taux de transport par eau entre les ports du centre du Canada et ceux de la baie de Fundy devraient être réduits de 50 pour cent par le fait de la construction du canal. Cela aurait pour effet de stimuler l'activité commerciale dans ces ports. Les navires qui vont de Montréal aux Antilles ou en Amérique du Sud pourraient prendre cette route et faire escale à Saint-Jean, pour le plus grand avantage de ce port.

Saboteurs condamnés à la prison

Le juge en chef Greenshields, siégeant à midi à la Cour du Banc du Roi, a condamné Louis Vau et L. Meilleur, tous deux coupables d'avoir conspiré pour causer des dommages évalués à \$200,000 aux propriétés de la *Montreal Light, Heat and Power*, à 50 jours d'emprisonnement à compter du 10 septembre, date de leur arrestation.

"Vous avez été traduits devant moi, a dit le juge en chef, sous l'accusation d'avoir endommagé les propriétés de la *Montreal Light, Heat and Power*. Vous avez d'abord protesté de votre innocence puis vous avez demandé la permission de changer votre plaidoyer et de vous avouer coupables, ce à quoi j'ai accédé.

"A la demande de la Couronne, je suis disposé à ne pas me montrer sévère dans votre cas. Je vous condamne à être détenus tous deux dans la prison commune du district de Montréal pour une période de 50 jours à compter du 10 septembre, date de votre arrestation."

Louis Vau et L. Meilleur ont consenti à témoigner contre les autres accusés qui sont présentement devant la Cour du Banc du Roi sous l'accusation d'avoir conspiré pour causer des dommages évalués à \$200,000 à la *Montreal Light, Heat and Power, Consolidated*. C'est en considération des témoignages qu'ils rendront contre leurs supposés complices que le juge s'est montré élement envers eux.

M. Laval et le désarmement

Le président du conseil des ministres de France est déterminé à ne rien sacrifier de la sécurité de son pays au cours de ses prochains entretiens à Washington

Paris, 20. — Le correspondant de l'agence Havas à bord de l'*Ille-de-France* annonce dans un message par T. S. F. que le premier ministre Laval est déterminé à ne rien sacrifier de la sécurité nationale au cours des entretiens sur le désarmement, mais à réaffirmer que la France n'a pas modifié sa position et qu'elle est prête à réduire d'avantage ses armements en retour d'ententes d'aide mutuelle au cas de guerre d'agression.

La France, ajoute le message, ne voit aucun lien entre la sécurité nationale et les dettes et réparations et le premier ministre appuiera toute proposition sauvegardant, au moins en partie, ce que la France considère comme son droit au paiement des réparations. On fait remarquer toutefois que les réparations peuvent être payées en nature, ce qui contribuerait à diminuer le chômage en Allemagne et en France, en rendant possibles les vastes programmes de travaux publics que le gouvernement français a approuvés récemment. Par ce moyen, les crédits à court terme présentement immobilisés en Allemagne, pourraient être rentrés plus facilement. La France et les États-Unis étudient les moyens de défendre l'équilibre, qui est indispensable à un système monétaire sain.

La terre et l'eau réservées à nos gens

C'EST LA DEMANDE QUE FAIT L'A.C.V. DU CANADA AU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

En s'appuyant sur le texte d'une récente encyclique, l'A.C.V. du Canada vient d'adopter la résolution suivante qu'elle nous communique pour publication:

"Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité..." écrit S. S. le Pape Pie XI dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*.

"Les ressources naturelles sont de ceux-là, au premier degré; les biens de la nature étant un don du Créateur aux habitants du pays, pour leur bien et le bien du pays. Comprenez cela, l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, en vue de préparer l'établissement des cultivateurs, de reprendre l'électricité à bon marché et l'installation de nouvelles industries, demande au gouvernement provincial, à la réunion tenue par son Conseil central le 17 octobre:

"1. — La libération du sol cultivable actuellement détenu par les compagnies forestières. Que l'on tienne au plus tôt de larges réserves de colonisation immédiatement défrichables dans toutes les régions du Québec; qu'on y dirige et qu'on y verse le trop-plein des vieilles campagnes avant qu'il ne vienne aux villes;

"2. — La création d'une hydro-électricité imitée de celle de l'Ontario, pour que le prix de l'électricité baisse pour les consommateurs et pour les industries tentées de s'établir chez nous. Le creusement du canal de Beauharnois semble une occasion unique de créer à bon compte des génératrices d'électricité à proximité de Montréal et pour le plus grand avantage des villes et des campagnes. Dans ce domaine de l'électricité, le Conseil central de l'A.C.V. est heureux d'appuyer les idées si vaillamment développées par M. Eugène L'Heureux dans l'*Actifan Catholique*.

"Le développement de notre terre et l'exploitation de nos chutes d'eau pourraient remédier dans une large mesure à la crise dans notre province. Le Québec est bien mieux placé que la plupart des pays d'Europe et d'Amérique pour faire voir largement une population beaucoup plus nombreuse, si elle était mieux distribuée, si le sol et l'électricité étaient considérés comme des biens qui "doivent être réservés à la collectivité".

Le développement de notre terre et l'exploitation de nos chutes d'eau pourraient remédier dans une large mesure à la crise dans notre province. Le Québec est bien mieux placé que la plupart des pays d'Europe et d'Amérique pour faire voir largement une population beaucoup plus nombreuse, si elle était mieux distribuée, si le sol et l'électricité étaient considérés comme des biens qui "doivent être réservés à la collectivité".

Le développement de notre terre et l'exploitation de nos chutes d'eau pourraient remédier dans une large mesure à la crise dans notre province. Le Québec est bien mieux placé que la plupart des pays d'Europe et d'Amérique pour faire voir largement une population beaucoup plus nombreuse, si elle était mieux distribuée, si le sol et l'électricité étaient considérés comme des biens qui "doivent être réservés à la collectivité".

Montréal fournira de l'eau à Verdun

Les autorités municipales sont sur le point de s'entendre avec la ville de Verdun sur le prix du service d'aqueduc fourni à Verdun par la ville de Montréal.

Montréal vendra l'eau potable à Verdun, à raison de 6.8 cents le millier de gallons, sujet à l'approbation du conseil de Verdun et à condition que la cité de Verdun n'augmente pas l'évaluation municipale des propriétés de la ville de Montréal situées dans Verdun.

Le comité conservateur du chômage

Le comité de chômage formé par les candidats conservateurs de la région de Montréal, candidats balotés, est parti ce matin pour Ottawa où les membres rencontreront MM. Arthur Sauvé, le sénateur Robertson et M. Stewart.

Les membres du comité sont MM. Nap. Garceau, président, Aldéric Blain, J.-O. Renaud, Dr N. Sabourin, Ignace Archambault, Laurent Barré.

En l'honneur d'Edison

Demain soir, à 7 h., toutes les lampes électriques de l'Etat du New-Jersey resteront éteintes pendant une minute — L'inhumation du grand inventeur

West-Orange, New-Jersey, 20. (S. P.A.). — La dépouille mortelle du grand inventeur, Thomas Alva Edison, est exposée aujourd'hui en chapelle ardente et des milliers de personnes défilent dans la chambre mortuaire, la bibliothèque de son laboratoire, pour lui rendre un dernier hommage.

L'inhumation aura lieu demain à West-Orange. Les dernières mesures n'ont pas encore été prises pour la cérémonie, mais on croit que le Rév. Arthur Brown, pasteur de l'Eglise méthodiste épiscopale, officiera à la cérémonie qui se déroulera dans le cimetière de Rosedale, à 2 heures 30 de l'après-midi. Le président Hoover ne savait pas encore ce matin s'il pourrait assister aux funérailles; il fera connaître sa décision ce soir. De toutes les parties de la république américaine on réclame un hommage national à la mémoire d'Edison.

Le gouverneur-suppléant du New Jersey, M. Wolber, a déclaré dans une proclamation que toutes les lumières électriques de l'Etat, dans les demeures, dans les rues, dans les usines, seraient éteintes pendant une minute, à 7 heures, demain soir, afin de montrer aux gens que serait notre vie sans l'invention par Edison de l'ampoule incandescente. Plusieurs compagnies de chemins de fer, plusieurs grandes industries ont décidé de suspendre les travaux une minute durant l'honneur du grand inventeur. Les drapeaux sont à mi-mât à New-York et dans plusieurs autres villes.

La question du tunnel Wellington

La question du tunnel de la rue Wellington continue à soulever des difficultés techniques considérables. On apprend que le canal ne sera pas coupé et donc vide pour permettre les travaux, car le gouvernement fédéral craint que si le canal est vidé, la gelée endommagerait sérieusement les berges.

L'augmentation des salaires

La question de l'augmentation des salaires de 40 à 50 cents de l'heure et de la réduction des heures de travail, de 10 heures à 8 heures pour les employés municipaux, ne sera pas présentée devant le conseil municipal avant plusieurs jours. MM. Savignac et Mathieu favorisent le changement, tandis que MM. Fortin et Weldon sont opposés à l'augmentation de salaires tout en restant favorables à la diminution des heures de travail, pour donner plus d'ouvrage. Le comité attendra la nomination du cinquième commissaire pour décider de son attitude. Cette nomination sera faite incessamment et on croit que M. O. Taillefer, échevin de Saint-Joseph, sera le titulaire.

La chaux

LE PAGE FÉMININE

LETTE DE FADETTE

Le ciel est gris, il pleut des feuilles que le vent pousse dans l'espace comme de grands papillons. L'air est doux, tout est joli et triste, d'une tristesse que nous aimons parce qu'elle est vague, faite de souvenirs, de regrets, de visions fugitives des automnes passés... ils sont loin, celui-ci va disparaître... il en viendra d'autres, qu'ils soient nombreux ou non, il y en aura un qui sera notre dernier...

J'allais, rêvant ainsi, le long de la rivière sur laquelle les arbres jetaient leurs feuilles si joliment nuancées: le ciel gris et le vent rendaient l'eau sombre et agitée.

J'avais un bul, et la maison du Père Blanchet que j'allais voir était dans la campagne: je le vis de loin, fumant sa pipe sur le seuil de sa porte; il avait un air si paisible que c'était un plaisir de le regarder; je lui apportais des journaux vieux de quelques jours; les nouvelles l'amusaient et il ne les trouvait pas en retard, "puisque sans vous, je ne les saurais pas pantoute".

Et nous parlons... nous parlons... de politique, des contestations, du chômage, de la misère des villes, des organisations de secours, etc.

— Croyez-moi, Madame, si chacun aidait de tout son possible autour de lui, il y aurait la moitié moins de misère. La charité de la main à la main, c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux, pour celui qui donne et pour celui qui reçoit. Si je vous disais que c'est celle-là que les bêtes pratiquent? Oui, oui, et j'ai vu des rats, moi qui vous parle, être plus compatissants que ben des hommes! Comme secours personnel, c'est encore de ce que j'ai vu de mieux réussi!

Il cligna de l'oeil en riant et j'attendis mon histoire: "C'est lundi au p'tit matin, j'étais descendu au bord de l'eau pour flâner un brin pendant que la mère faisait les crêpes: en est matineux chez nous et des gros mangeurs."

J'étais là, à examiner le temps qui se préparait, quand, au-dessus du talus, sous cet orme-là, ja vois deux rats: vrai de vrai, ils avaient l'air de se consulter. Le gros était d'un poil grisonnant, l'autre, je crê, ma bonne vérité, qu'il était chauve. — En v'là un, que j'me dis, qui est comme toi: il a vu ses plus beaux jours! — L'autre était mince, gras, avec un beau poil épais et reluisant. Je vous dis qu'ils avaient l'air de se parler en monde! Le jeune ramasse un p'tit bois, il en met un bout dans la gueule du vieux. Il prend l'autre bout, et les v'là, l'un conduisant l'autre, qu'ils descendent la côte et s'en vont au fin bord de l'eau. — Ma vérité, le vieux doit être aveugle, que je me dis. — J'me parle comme ça, c'est ma façon!

Ils boivent à leur soif, reprennent leur p'tit attelage et remontent comme devant. J'ous dis que j'ai rien vu, jamais, de plus curieux! Je devais avoir les yeux grands comme des piastres américaines. Comme de bonne, on comprend que le jeune rat pouvait apporter du manger au vieux, mais de l'eau! Nix! Fallait aller à la rivière, et v'là ce qu'il avait trouvé! Ça, c'est de la charité de monde... Et encore! de monde extra, parce que j'en connais pas beaucoup qui se dérangent pour conduire les aveugles!"

Elle est jolie l'histoire du père Blanchet: si je vous proposais les rats en exemple: pitié pour les vieillards, ingéniosité pour organiser le secours, discrétion, — car le jeune guide ne se vantera jamais! — tout y est, nous n'avons qu'à imiter le bon petit rat!

FADETTE

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des Femmes d'Affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'œuvres, 853, rue Sherbrooke est, demain à 8 h. p.m.

Deux conférences sont à l'ordre du jour: M. Dugal, de la Maison Dupuis Frères, parlera du commerce et M. Mainville, propagandiste avicole du gouvernement fédéral, donnera une démonstration sur la classification et le marquage des volailles.

Des parents ont entendu la plainte d'un bébé

"Bébé vient de faire ses dents; nous avons pensé le perdre", voilà ce que nous écrit une mère du Kentucky; et elle continue: "Absolument incapable de rien digérer, il dépérissait à vue d'oeil. Après une nuit agitée, qu'il avait remplie de ses cris, je songeai au Castoria et j'allai m'en acheter. Quelques gouttes lui apportèrent un soulagement immédiat, je continuai à suivre la prescription, et ce fut bientôt un tout autre enfant". Tous les médecins recommandent le remède strictement végétal et absolument inoffensif qu'est le Castoria. Dans les cas de rhumes, constipation, coliques et autres maladies des bébés ou des enfants, c'est absolument l'article. Des millions de mères savent qu'il n'y a rien de mieux. Évitez les contrefaçons; exigez la signature du Dr Fletcher; c'est votre garantie.

Avis aux lectrices

Nous répétons que nous ne pouvons considérer aucun envoi anonyme, quel qu'il soit, et que les lettres, communications, articles, etc., qui ne sont pas signés du nom authentique sont jetés au panier.

Notre correspondante R. Rante, dont nous avons égaré l'adresse, est priée de se conformer à ces conditions.

Les personnes intéressées et désirent connaître l'Association sont cordialement invitées. (Comm.)

Pour les Soeurs missionnaires de l'Imm-Conception

Lundi, 9 novembre, à la maison-mère des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, au no 31 chemin Sainte-Catherine, partie de cartes organisée par Mme A. Labine, Atlantic 1633 et Mme G. Labine, Atlantic 0013. Mardi, 10 novembre, partie de cartes organisée par Madame W.-H. Larue, Atlantic 1194, et Mme A. Crevier, Crescent 5834. Mercredi, 11, partie de cartes organisée par Mme L.-P. Forest, Dillard 9023. Jeudi, 12, journée des écoles, convents et collèges. Vendredi, 13, partie de cartes organisée par Mme G. Saint-Pierre, Marquette 1780. Samedi, 14, partie de cartes organisée par les jeunes filles du cercle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pour cette dernière partie, s'adresser à la maison-mère, 314, chemin Sainte-Catherine, Atlantic 1206.

Madame reçoit. Les goûters

(Suivant l'importance de la réunion, les goûters offerts au jour de réception se prennent au salon ou à la salle à manger).

Pour goûter au salon. — Lorsqu'on sert le thé au salon, il est commode d'avoir une table à thé et de petites tables gigogne. Les installations sur le pouce sont éminemment inconfortables. Pour rendre cette dinette agréable, il faut multiplier les petites tables, mais ne les disposer qu'au moment de servir. Comptons environ une table pour deux personnes. Les tables gigogne sont la grande ressource des maîtresses de maison désireuses d'éviter l'encombrement du salon; car, le thé pris, on les fait disparaître comme par enchantement en les emboitant les unes dans les autres.

Sus la table à thé à deux étages on dispose les tasses, les assiettes à gâteaux, les petits couverts, le samovar, le sucrier, le flacon, les verres à porto, etc. Les boissons chaudes sont apportées au dernier moment. La maîtresse de maison ou sa fille emplit les tasses, les apporte pleines aux visiteurs ainsi que l'assiette et les couverts à lunch. Ceux-ci les posent sur la petite table placée rapidement auprès d'eux et peuvent ainsi, sans être embarrassés par leur tasse, leur assiette, etc., continuer la conversation.

Dès qu'un visiteur a terminé son goûter, on emporte la table et on la rapporte ensuite à un autre arrivant. Ces goûters par petites tables volantes ne sont pratiques que lorsque le nombre des visiteurs est restreint. Il devient encombrant lorsque ceux-ci sont nombreux.

Pour goûter à la salle à manger. — Ce petit repas est servi sur la table centrale de la salle à manger. Celle-ci est parée d'une très élégante nappe et est brillamment éclairée. Des assiettes à lunch, des tasses, des couverts, des serviettes sont rangés tout autour.

Au centre, sur le plateau couvert d'un napperon, on place le sucrier, le pot à lait, à eau chaude, la théière, la chocolatière; les assiettes de sandwiches, gâteaux secs, petits fours sont tout à l'entour. Quelquefois le service, au lieu d'être fait sur la table même, est fait à côté sur une console; c'est là que l'on emplit les tasses, que l'on verse le porto ou l'orangeade. Ce service à côté est commode et pratique lorsqu'on a un nombre suffisant de serveurs ou d'aides aimables bénévoles auxquels confier ce travail. On peut égayier la table de quelques fleurs, mais il faut éviter l'excès en ce cas et ne pas donner à une table de goûter l'aspect d'une table de dîner.

Quelquefois la maîtresse de maison prend place à table; d'autres, elle confie la direction du goûter à une amie, à une parente et reste au salon pour recevoir les arrivants. Lorsque le goûter est simple, bon enfant, elle sert elle-même debout à la ronde ses hôtes de quelques heures.

Sur quelques tables, on met des corbeilles de fruits; els fruits remplacent souvent les gâteaux au goûter. Le cocktail perd de sa vogue, au profit de l'orangeade ou du jus d'orange que l'on prend glacé et sucré. Une boisson très moderne consiste en un jus d'orange auquel on ajoute un peu de jus de citron et un rien d'alcool très fort. Puisque nous parlons gourmandises, indiquons la mode actuelle de servir au goûter de petits pots de crème cuite au chocolat ou au caramel et des sandwiches faits avec des *breakfast*, du fromage de Hollande et du beurre.

Les maîtresses de maison soucieuses d'assurer le bien-être de leurs hôtes aiment à leur offrir des gâteaux, des gourmandises faites à la maison. Au lieu de les commander au dehors, elles les préparent elles-mêmes ou se font aider par un extra. De cette manière, elles peuvent présenter à leurs visiteurs des gourmandises originales inédites et très savoureuses.

Le goûter à la salle à manger servi au buffet. — Lorsque les visiteurs sont très nombreux et que le service "assis" est impraticable, on dresse un buffet sur la table placée au centre de la salle à manger et le service est fait par les domestiques et les jeunes filles de la maison. Ce genre de goûter plus cérémonieux nécessite un menu plus compliqué. Les messieurs, les jeu-

Agenda féminin

DEMAIN, 21 OCTOBRE

Il y aura, demain après-midi, à 3 h., une assemblée du comité central d'étude de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. M. Albert Chevalier y donnera une conférence sur le chômage et les moyens d'atténuer la crise actuelle.

nes filles, les jeunes femmes se contentent de manger debout. Pour les femmes d'un certain âge, on réserve dans la salle à manger des chaises, des tables sur lesquelles elles pourront installer leur petit repas. Certaines personnes mangent sur les tablettes de dessertes, des servantes, des dressoirs. Ce genre de goûter remplace un lunch; mais il n'y est pas servi de viandes froides, de consommé, d'œufs, de tout mets pouvant être servi au déjeuner. La table-buffet est très richement dressée, avec une nappe de dentelle, une corbeille fleurie centrale et des candélabres avec petits abat-jour.

Cette façon de disposer sur la table du milieu de la salle à manger le service du goûter garde à la réception son caractère spécial. La table ainsi préparée n'a rien de l'apparat de la grande table de lunch et a, malgré son élégance, un certain caractère d'intimité.

Comme glisse au vent...

Comme glisse au vent du matin
Ce nuage couleur de perle;
Comme, sur le blanc sable fin,
Glisse la vague qui déferle;

Comme, au fil du courant, s'en va
Celle petite fleur fanée;
Comme les songes qu'on rêva
S'en vont au fil de la journée;

Comme s'en vont de l'aube au soir
Et du crépuscule à l'aurore
La beauté, la gaité, l'espoir;
Comme s'envole et s'évapore

Des brûlants encensoirs dorés
La spirale de la fumée;
Comme, des arbres éplorés,
Glisse une feuille inanimée;

Ainsi mon âme, obéissant
Au vent céleste qui la ploie,
Poursuit sa route et va glissant
Vers l'éternité de sa joie...

Marie BARRÈRE-AFFRE

UN MENU PAR SEMAINE

SOUPE À LA MORUE FRAICHE
OU À L'AIGLEFIN — CROQUETTES DE MORUE — SAUMON MARINE — MAYONNAISE CUITE AVEC HUILE — POUDING AU PAIN ET AU SUCRE D'ÉRABLE

SOUPE À LA MORUE FRAICHE
OU À L'AIGLEFIN

Coupez le poisson en tranches ou en cubes. Coupez 2 ou 3 tranches de lard salé en cubes, faites frire et versez dans le chaudron à soupe. Pelez 6 moyennes pommes de terre et coupez-les en deux. Épluchez un petit oignon et coupez-le fin. Mettez les pommes de terre dans la bouillotte avec une partie de l'oignon. Placez le poisson sur les pommes de terre. Ajoutez-y la balance de l'oignon. Assaisonnez avec poivre et sel. Ajoutez-y assez d'eau pour couvrir. Versez le contenu d'une boîte de tomates. Fermez bien et laissez sur le feu pendant tout le temps nécessaire pour bouillir les pommes de terre. Ajoutez deux pintes de lait et laissez bouillir. Assaisonnez avec de la sauce aux tomates, sel et poivre au besoin.

CROQUETTES DE MORUE
1 bol de morue salée
2 bols de pommes de terre en cubes
Poivre
1 œuf bien battu
1 cuillerée à thé de beurre

Faites bouillir le poisson et les pommes de terre ensemble pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites; égouttez et hachez jusqu'à ce que les pommes de terre et le poisson soient bien mélangés. Ajoutez du

Adoucissez d'agréable façon votre estomac aigre

Quand on éprouve du malaise deux heures après avoir mangé, que l'on souffre de brûlements et gaz d'estomac, d'indigestion, neuf fois sur dix, c'est l'excès d'acide qui cause ce trouble.

Le moyen le meilleur et le plus rapide de corriger cela est le recours à un alcali. Et le Lait de Magnésie de Phillips est un alcali sous une forme inoffensive, des plus agréables et qui plaît au goût. C'est la forme que les médecins prescrivent, dont les hôpitaux se servent, à laquelle des millions de gens ont recouru depuis plus de 50 ans que l'usage s'en propage constamment.

Une cuillerée de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau neutralise plusieurs fois son volume d'acide, et le fait instantanément. En cinq minutes, les symptômes d'excès d'acidité ont disparu. Connaître ce procédé parfait, c'est renoncer pour toujours aux traitements violents.

Assurez-vous que l'on vous donne le Lait de Magnésie de Phillips authentique. Un produit inférieur ne pourrait pas avoir le même effet. Toutes les pharmacies tiennent les grosses bouteilles de 50c. Des indications complètes quant à ses multiples usages se trouvent dans chaque paquet. (Fabriqué au Canada).

SAUMON MARINE

Faites bouillir un saumon de grosseur moyenne (s'il est gelé, faites dégeler au préalable) enveloppé dans un linge mince, jusqu'à ce qu'il soit cuit. Ayez, prêt, assez de vinaigre dans un ustensile en grès (en faïence de préférence) avec 25 clous de girofle (de préférence) le saumon cuit que vous laissez refroidir avant de servir. Fermé hermétiquement, le saumon se conservera longtemps.

MAYONNAISE CUITE AVEC HUILE

2c. à table de moutarde
1c. à table de farine
1c. à table de sucre
1c. à table de beurre
1 tasse de vinaigre
2 jaunes d'œufs
4c. à table d'huile d'olives
Sel et poivre

Faire chauffer le vinaigre avec le beurre et le sucre. Délayer la farine blanche et la farine moutarde avec un peu d'eau, l'ajouter au vinaigre chaud ainsi que les assaisonnements. Faire cuire au bain-marie environ 10 minutes, joindre alors les jaunes d'œufs battus, et laisser prendre. Faire refroidir et ajouter graduellement de l'huile d'olive ou encore de la crème fouettée.

POUDING AU PAIN ET AU SUCRE D'ÉRABLE

6 à 8 tranches de pain beurrées
3 tasses de lait
1 tasse de sucre d'érable
1 œuf

Mettre dans un plat beurré, une tranche de pain beurré, un rang de sucre d'érable et ainsi de suite, jusqu'à ce que la quantité de pain et de sucre d'érable soit épuisée. D'autre part, faire chauffer le lait, lui ajouter l'œuf battu et verser sur le pouding. Faire cuire au four-neau.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Autour de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de tact, des âges.

Au comptoir, \$1.00 franco, \$1.05

Retraites fermées

Monastère de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Montréal.
Du 25 au 28 octobre, pour dames.
Du 12 au 15 novembre, pour jeunes filles.

Trois-Rivières, 117 St-Charles.
Du 22 au 25 octobre, pour jeunes filles.

Du 29 octobre au 1er novembre, pour jeunes filles.
Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la Directrice.

CHEZ EATON

MERCREDI EST LE JOUR DE BEBE

... Et cela veut dire des économies de plus en plus nombreuses pour les mamans économes qui connaissent nos spéciaux de la journée des bébés!



Chauds manteaux

en lama blanc, avec doublure de finette. Pour 6 mois à 2 ans.

Prix spécial, mercredi.

5.95

Chaque garment, prix spécial, mercredi.

1.25

Jolies robes

faites à la main en nan-souk blanc, bleu ou rose, avec dentelle au col et manches plissées. Pour 6 mois à 1 an. Prix spécial, mercredi.

.69



Robes de nuit

En chaude finette blanche avec garnitures en bleu ou rose. Pour bébés seulement. Prix spécial, mercredi.

.39

Au troisième chez Eaton

rue Victoria

Petites robes

faites à la main en nan-souk blanc brodé. Pour 6 mois à 2 ans. Choix de prix spécial, mercredi.

1.25



Vous n'avez ici que 4 exemples de nos bas prix, mais vous devez venir au Magasin afin de voir toutes les grandes économies que vous pouvez réaliser samedi.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Lancaster 1185

Coin St-Sulpice

FOURRURES

GROS ET DETAIL

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITEE

101, rue St-Paul ouest

En arrière de l'église Notre-Dame

REMDELAGE

EMMAGASINAGE

OCTOBRE le 24—aux Nouveaux Taux Réduits

LAURENTIC

Autres départs—Doric 7 Nov., Laurentic 21 Nov., Megantic 28 Nov.

Le Laurentic—"Le luxueux paquebot du St-Laurent"—ses ponts sont larges, ses salles sont spacieuses et son personnel reflète la courtoisie traditionnelle White Star. Que l'on voyage Cabine, Touriste ou Troisième Moderne, le confort des voyageurs est parfait.

Renseignements complets de Laurent Turcotte, Directeur du Service Français 485 rue McGill, Montréal ou tout agent de navigation autorisé



Soirée de folklore

Ce soir, au Monument National, soirée de folklore, organisée par l'Association de secours mutuels de la maison J.-J. Joubert.

Cours d'apologétique du R. P. Dugré

A LA SALLE DU GESU

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle du Gesù, rue Bleury, le R. P. Adélaide Dugré, S.J., inaugurera son cours d'apologétique sous les auspices de l'Union catholique.

Le conférencier traitera dans premier cours le sujet suivant: l'apologétique, sa nature, ses présupposés.

Dîners orientaux

Encouragé par les succès des années passées, le curé de la paroisse Saint-Sauveur des Syriens catholiques de Montréal, Mgr Simon Nasre, a organisé encore cette année deux dîners orientaux qui seront donnés les 29 octobre et 5 novembre prochain. Le premier sera sous la présidence de M. Oscar Dufresne, de la "Sécheresse", et le second, sous celle de M. Henry Mélançon, du "Pacificateur". Comme d'habitude, on ne servira à ces banquets que des mets orientaux.

Pour les Syriens catholiques

La tombola, organisée au profit des œuvres charitables de la paroisse Saint-Sauveur des Syriens catholiques de Montréal, s'ouvrira le 10 novembre. Les besoins sont plus grands que jamais et le curé de la paroisse, Mgr Simon Nasre, compte sur l'encouragement du public.

Feuilleton du "Devoir"

Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

45 (Suite)
—C'est alors que M. Talloires est parti?
—Oui, il représentait trop le passé pour que ma fille pût le souffrir. Et puis, comme son patron, il n'aimait pas à se lancer: les nouvelles conceptions commerciales l'effarouchaient. Certainement, si on l'eût gardé, il eût sans cesse mis des bâtons dans les roues, et la firme Dur-bize ne serait pas aujourd'hui.

mari devait lui faire souhaiter la mort de son beau-frère: s'il n'avait pas été le complice réel du crime, — cela, elle refusait toujours de le croire, — n'en avait-elle pas été le complice moral; — pour le mieux lier à sa fortune, sa sœur ne lui en avait-elle pas jeté l'aveu en arguant d'une impulsion morbide qui, un moment, avait endormi sa conscience?
Qu'avait-elle de tout cela M. Talloires? Il était dans le corridor avant la venue de M. Jullian. Peut-être aussi avait-il l'oreille plus

fine que celui-ci? Qu'avait-il répété à sa femme de ce qu'il avait surpris?

Une brise fraîche, venue des montagnes du Forez, balaya la terrasse: le soleil avait disparu. Les topazes s'étaient éteintes.

—Je me sauve, s'écria le vieillard en se levant, c'est l'heure où l'on prend des rhumes ou des névralgies. A demain matin, ma fille!

Restée seule, Servanne ne put supporter le crépuscule qui l'envahissait, elle gagna sa chambre et se jeta dans un fauteuil.

Jamais elle ne s'était sentie dans un plus étrange état d'esprit: il lui semblait être lâche devant quel, qu'un ou quelque chose, et elle ne pouvait nettement discerner la raison de cette lâcheté.

—Je l'aime trop, pensa-t-elle d'un bord, alors je ne puis supporter l'idée d'une séparation.

Mais ensuite, cette autre idée lui vint.
"J'ai bu à la coupe d'or... Revenir à la vie médiocre me serait insupportable! Et c'est pour cela que je suis faible!"

Elle s'exalta sur cette pensée: la nuit possédait une puissance de grossissement et même de déformation extraordinaire: il n'est pas toujours besoin de dormir pour devenir la proie du cauchemar.

Servanne traversait une de ces heures d'épouvante: elle se vit la complice du crime odieux, tant par faiblesse de cœur que par amour de l'argent, et le dégoût d'elle-même la reprit au point qu'elle consulta la montre, attachée à son poignet: il était onze heures et demie.

Le lendemain, un train partait aux premières lueurs de l'aube. Servanne, dans un demi-sommeil, elle l'avait entendu siffler. Pourquoi n'essaierait-elle pas de le prendre? Il la conduirait à Angoulême, et de là, elle gagnerait la Bretagne.

En admettant même qu'Alain ne fût pas au Manoir lorsqu'elle y arriverait, n'aurait-elle pas au presbytère un asile assuré d'où elle pourrait écrire à son mari?

"Je n'ai pu supporter l'idée de vous revoir après ce que j'ai appris du passé. Ne criez pas à me rejoindre. Il me serait impossible de

reprendre la vie commune avec cet affreux souvenir entre nous."

Fébrilement, elle procéda à ses préparatifs de départ, oh! un simple sac qui contenait ses effets de toilette. Elle laissait tout le reste, même et surtout les bijoux merveilleux dont son mari l'avait comblée.

Ses mains tremblaient en boutonnant son manteau. Elle se faisait l'effet d'une criminelle qui prend la fuite après avoir perpétré son forfait. Au moment de sortir, elle se rappela le Christ d'ivoire, apporté de Kerguelven et que les lèvres dé-faillantes de sa mère avaient baisé. Il ne pouvait rester dans une maison étrangère. Elle fit le geste de le décrocher pour l'enfourer dans son sac, mais ce geste, elle ne l'acheva pas: elle laissa retomber sa main. Il lui semblait avoir lu dans les yeux divins, je ne sais quelle muette résistance:

"Ne me touche pas, disaient-ils, si tu pars, moi, je veux rester ici..."

Tête baissée, elle se détournait et passa dans le petit salon.

A cette heure tardive, les domesti-

ques étaient couchés, et, d'ailleurs, elle n'eût pas voulu réveiller le chauffeur pour qu'il la menât à la gare. Nul ne devait être le confident de sa fuite: elle se rendrait donc à pied à Clermont.

Elle ouvrit l'une des portes-fenêtres, et, devant la brise fraîche qui, en Auvergne, après une journée de chaleur, glace l'humidité des fronts, elle releva le col de son manteau.

Il faisait une de ces nuits claires de juin où il semble que du crépuscule traîne encore. Elle s'engagea sur le chemin qui, après avoir traversé le bourg, descend le long d'un bois de pins vers la route de Clermont.

Le cœur lui battait avec force, et ses yeux, peu accoutumés à l'obscurité, distinguaient mal les accidents du chemin. A chaque instant, elle butait sur un rocher à fleur de sol ou une racine d'arbre, elle trébuchait au moindre frolement, dans l'herbe, s'imaginant voir apparaître quelque rôdeur — Malgouyot tout autre!

Elle n'était encore qu'à mi-côte

lorsqu'elle perçut des tintements de clochette qui descendaient du

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES
EN RACCOURCI

Les minima en Bourse

Dans une communication qu'il vient de publier, le conseil d'administration de la Bourse de Montréal déclare qu'il n'est pas question de présenter d'abolir les minima qui ont été imposés et maintenus sur certains titres depuis près d'un mois. En fait, il n'y a pas de question, tant que les conditions économiques présentes, se continueront parce qu'on craint qu'un retour prématuré au marché normal n'ait des résultats pour le moins ennuyeux. La politique de la Bourse est de maintenir les restrictions présentes tant que l'atmosphère financière ne sera pas définitivement remise au beau et tant que le danger d'une liquidation considérable, qui causerait des pertes injustes, ne sera pas passé. On dit que telle politique est maintenue en vue de protéger le public.

L'or au Canada

On lira dans une autre colonne l'importante décision du gouvernement canadien concernant l'interdiction des exportations d'or. En fait, ce n'est pas une interdiction absolue puisque les banques pourront le faire avec un permis du ministre des finances. Mais les particuliers, pas plus que les compagnies ne pourront le faire. Surtout, les compagnies productrices d'or ne pourront pas envoyer leur métal aux États-Unis et profiter de la différence qui existe entre la devise canadienne et celle des États-Unis. Les compagnies minières perdront ainsi le surplus de bénéfices qu'elles faisaient depuis que notre devise est dépréciée, soit depuis environ un mois.

Il résultera de cette mesure que l'or à l'étranger ne sera utilisé que pour payer les dettes des gouvernements, sinon exclusivement du gouvernement fédéral. Les compagnies et les particuliers devront, sans exception, subir la différence qui existe entre les deux devises.

En septembre, l'Ontario a produit pour une valeur de 3 millions 344 de dollars d'or. Si à cela on ajoute la production du Québec, de la Colombie-Britannique et des autres provinces, on atteint un total d'un million et plus par semaine. Ainsi notre seule production devrait nous permettre de rencontrer une bonne partie des obligations du pays à l'étranger.

J. S. Mitchell Co.

Les directeurs de J. S. Mitchell Co. ont déclaré hier un dividende de \$1 par action ordinaire, ce qui porte à \$2 pour l'année le dividende sur ce titre. Cette compagnie est l'une des rares qui ait pu, en cette année de dépression, inaugurer un dividende sur ses actions ordinaires. En fait, le surplus accumulé des bénéfices de la compagnie est suffisant pour maintenir un tel dividende pendant une douzaine d'années parce que la compagnie n'a que 15,000 actions ordinaires.

Le change

La livre sterling était plus vigoureuse à l'ouverture ce matin et elle s'est avancée de 3 sous à \$3.90 1/2 sur le marché de New-York.

Le dollar canadien par contre a faibli de 3-4 à 88 1-2.

Banque en faillite

La Banque commerciale de Porto-Rico, autrefois la Banque Espagnole a été mise en liquidation hier. Elle avait un capital et surplus de \$1,315,000 et des dépôts au montant de 3-4 millions.

Une déclaration dit que la banque est solvable et que ses difficultés actuelles ne sont que temporaires.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers, 211, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Div.	Midi
Air Reduction	63 1/2
Allied Chemical	63 1/2
American Can	63 1/2
American Foreign Power	14 1/2
American Power & Light	14 1/2
American Smelting	14 1/2
American Water Works	32 1/2
American Tel. & Tel.	17 1/2
Amstar	17 1/2
Atchafalca	11 1/2
Atlantic Refining	11 1/2
Baldwin	11 1/2
Baldwin Locomotive	39 1/2
Baltimore & Ohio	39 1/2
Belleville	11 1/2
Canadian Pacific	11 1/2
Commercial Solvents	11 1/2
Chrysler Motors	11 1/2
Coca-Cola	11 1/2
Columbia Gas & Electric	21 1/2
Cons. Gas of New York	21 1/2
Corn Products	45 1/2
Commonwealth Southern	45 1/2
Dupont	45 1/2
Electric Power & Light Corp.	45 1/2
Freeport Texas	45 1/2
General Foods Corp.	45 1/2
General Motors	45 1/2
Gillette	45 1/2
General Electric	45 1/2
General Railway Signal	45 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	45 1/2
Johns Manville	45 1/2
Kennecott Copper	45 1/2
Lewy Theaters	45 1/2
Mack Trucks	45 1/2
Montgomery & Ward	45 1/2
Nash Car Co.	45 1/2
National Biscuit	45 1/2
National Power Light	45 1/2
New York Central	45 1/2
Noranda	45 1/2
North American	45 1/2
New Haven	45 1/2
Packard Motors	45 1/2
Pennsylvania R. R.	45 1/2
Phillips	45 1/2
Public Service of New Jersey	45 1/2
Radio Corporation	45 1/2
Remington Rand	45 1/2
Republic Iron & Steel	45 1/2
Sears Roebuck	45 1/2
Simmons Bed	45 1/2
Standard Oil	45 1/2
Southern Railway	45 1/2
Standard Brand	45 1/2
Standard Gas & Electric	45 1/2
Standard Oil of New Jersey	45 1/2
Socony Vac. Oil	45 1/2
Studebaker	45 1/2
Texas Corp.	45 1/2
Union Pacific	45 1/2
United Aircraft	45 1/2
United Gas Improvement	45 1/2
U. S. Rubber	45 1/2
U. S. Industrial Alcohol	45 1/2
U. S. Steel	45 1/2
Vanderbilt	45 1/2
Western Union	45 1/2
Westinghouse	45 1/2
Woolworth	45 1/2

LE MARCHE
DES VIVRES

PRIX DE GROS À MONTREAL

GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Blé dur no 3 56

Blé dur no 4 55

Orge no 4 44

Orge no 4 43

Avoine no 3 37

Avoine d'alimentation no 1 36

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente \$4.60

Seconde patente \$3.80

Forêt à boulanger \$3.70

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son 15.25

Gru rouge 16.25

Gru blanc 23.25

FOIN

(Prix la tonne.)

Extra no 2 \$12

No 2 \$11

No 3 \$8

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémère, en boîtes 21 à 22

De crémère, en blocs 22 à 23

FROMAGE

De Québec 11 1/2

D'Ontario 11 1/2

ŒUFS

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux 50 à 52

Extras 46 à 47

Premiers 40

Seconds 25 à 27

D'ENTREPOTS

Extras 35

Premiers 32

Seconds 25

Ces prix sont pour les œufs livrés dans des cartons. Les œufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants

Poulets à la plume, de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 2 sous plus bas.

Poulets à rôti 28 à 36

Poulets à rôti 22 à 28

Dindons 49 à 50

Jeunes canetons 30

Canards à rôti 26

POMMES DE TERRE

N-Brunswick, 80 lbs 45 à 55

Montréal, 80 lbs 30 à 40

Les bestiaux canadiens pour la France

M. Maurice Bélanger, sous-commissaire du commerce canadien, à Paris, écrit en date du 18 septembre.

Les importations totales de bœufs de boucherie et de bestiaux en France, au cours des sept premiers mois de 1931, ont été de 34,422 têtes et 109,293 tonnes, respectivement.

L'Allemagne a été le plus important fournisseur cette année, en ayant exporté jusqu'à la fin de juillet pour une valeur de 127 millions de francs, tandis que la Roumanie a classé en second rang avec 38 millions de francs.

Les importations totales pour cette période sont évaluées à 261 millions de francs.

D'après les statistiques, les bœufs sont les animaux qui constituent la plus forte proportion, celle-ci étant d'environ 54 pour cent du total.

En ce point de vue des exportations canadiennes il est probable que les bœufs lourds, qui ne sont pas appréciés au Canada mais qui rapportent de bons prix en France, seront les plus profitables des bestiaux de boucherie et de viande.

Il est intéressant de noter que les bœufs français sont les seuls bœufs maigres destinés à être exportés en France, vu qu'il y a une grande insuffisance d'animaux de remplacement ici. Le Canada et la Suisse sont les deux seuls pays autorisés à exporter des bœufs pour être tués immédiatement en France.

Les bœufs maigres coûtent présentement plus cher la livre que les animaux engraisés.

Les bestiaux de viande en France, le prix de la livre est de 12 francs, tandis que le prix de la livre est de 11 francs.

En principe, l'importation française des bestiaux est prohibée en provenance de tous les pays, sauf du Canada et de la Suisse.

La Suisse a été autorisée à exporter des bœufs maigres en France, à condition qu'elle s'engage à importer en France, à son tour, une quantité équivalente de bœufs maigres.

Le droit de douane sur tous les bestiaux vivants — bœufs, — sauf les veaux importés du Canada, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de moins de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Le droit sur les veaux de plus de 100 livres, est de 22 1/2 sous la livre de poids vivant.

Une mesure importante

LE CANADA INTERDIT L'EXPORTATION LIBRE DE L'OR

Ottawa, 20 S.P.C. — Le Canada a pris hier des mesures afin de protéger son économie d'or, pour permettre le règlement des obligations payables à l'étranger, particulièrement aux États-Unis.

À partir d'aujourd'hui, 19 octobre, l'exportation de l'or est interdite excepté sur permis spécial. Afin de maintenir la réserve d'or du Canada, le ministre du Commerce, un ordre en conseil a été passé à cet effet.

L'hon. M. Bennett a fait savoir dans la soirée la décision du cabinet et a annoncé que cet arrêté serait en vigueur jusqu'à la fin de l'année, à moins qu'il ne soit modifié ou annulé d'ici cette date.

Les permis spéciaux d'exportation de l'or seront délivrés seulement par le ministre des finances et aux seules banques qui aient une charte du Canada. Toute infraction au présent arrêté sera passible d'une amende de \$1,000 au maximum ou d'un emprisonnement de six mois ou d'une combinaison de ces deux peines simultanément.

Si l'on se base sur les livres du ministère des finances, on remarque que l'or détenu dans les caves de la Trésorerie, comme garantie de billets du Dominion, dépasse largement les besoins de la réserve statutaire.

On estime à \$1,000,000 par semaine la quantité d'or qui est produite par les mines canadiennes et dirigée vers l'Hotel des Monnaies à Ottawa.

Voici du reste abrégé des recommandations faites par le cabinet au gouverneur général en conseil.

En raison des fluctuations violentes des taux de change et de l'escompte considérable du dollar canadien sur les marchés étrangers, particulièrement aux États-Unis, une enquête a été ouverte pour faire connaître les raisons de cette perte. Il n'y a pas lieu de croire que la situation intérieure justifie de la monnaie canadienne à l'étranger mais du fait des changements dans la valeur de la devise de certains pays, il en résulte une perte de confiance dans le public en ce qui concerne le crédit et la situation adéquate des réserves d'or pour couvrir les besoins du Dominion.

D'autre part, le Canada, ainsi que certaines provinces et municipalités, a contracté des obligations payables sur l'étranger et il est d'intérêt public que le gouvernement prenne des mesures de précautions afin d'assurer le paiement de ces obligations et son crédit parfait.

En conséquence, le cabinet estime qu'il est nécessaire de placer les exportations d'or sous le contrôle de l'Etat.

Il est donc décrété que toute exportation d'or en monnaie, en lingots fins ou sous forme brute est interdite, sauf par permis spécial émis par le département des finances et par l'intermédiaire des banques à charte du Canada.

Suivent les mesures prises contre les infractions et la date de durée du présent arrêté.

Les restrictions, qui avaient été prévues vendredi se trouvent confirmées et ont été prises après consultation avec les autorités américaines et le plus tôt possible la devise canadienne et à prévenir toute crise survenant du fait de la dépréciation du dollar.

Les obligations extérieures seront facilitées à couvrir du fait de l'arrivée chaque semaine de \$1,000,000 en or à l'Hotel des Monnaies à Ottawa.

La dépréciation du dollar continue, on pourra ainsi économiser des milliers de dollars grâce à la mesure prise.

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)

Hier, 24 ventes, dont 14 de \$2,000 et plus, ont été enregistrées pour la somme totale de \$155,344.

La vente la plus importante, de \$36,000, a été transgée dans le quartier Laurier, entre J. McDougall et P. W. Wickham à 100 pieds de la rue St-Jacques.

Voici la liste complète des ventes:

Quartier Ahuntsic — Rue Ste-Anne, lot 7410, 7412, lot No 439-83, J.-A. Lejeune, vend à A. Riopel, \$21,000. — L. Leroux, notaire—1931.

Grande Rue, lot 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 50

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La saison de lutte s'est clôturée hier soir à l'Arena Mont-Royal alors que plus de six mille personnes ont été témoins de l'excellent programme offert par les promoteurs Roppel et Létourneau. Nos promoteurs en étaient à leur trentième séance depuis le commencement de la saison et de l'aveu de tous les soirs de lutte données depuis le 6 avril dernier ont été les plus intéressantes encore offertes par aucun autre promoteur.

Les fervents du genre libre ont eu l'avantage de voir aux prises les meilleurs lutteurs poids lourds. Deglane a été couronné champion au cours de la saison alors qu'il fut déclaré vainqueur contre Ed. Strangler Lewis et nous avons eu la présence des anciens champions Sonnenberg et Don George et parmi les principaux lutteurs qui ont participé aux séances locales il convient de mentionner Nick Lutz, Bobby McCoy, Cyclone Reece, Muir, Browning, Judson, Straak, Maloney, De Vito, Adorée, Dan Petros, Morelli, Ledoux, McLeod, Simon, Johannsen et comme soirée finale nous avons eu le champion Deglane, McGill, Myers, le comte Zarynoff, Alfred Mercier, Chief War Eagle, Vassell, Malcioultz et les poids moyens Beaucaire et Stockton. C'est donc dire que nos promoteurs ont rempli la promesse faite au début de la saison et ils ont bien mérité la confiance du public.

La séance d'hier n'a pas manqué d'être intéressante et la finale fut particulièrement mouvementée. Le champion Deglane a triomphé de l'Irlandais en prenant deux chutes tandis que le Français fut tombé dans le deuxième engagement qui dura dix minutes et quinze secondes. La première chute fut obtenue en 31 minutes et 25 secondes tandis que la chute décisive fut prise en 3 minutes et 10 secondes.

McGill voulut avoir recours à la rudesse au début mais le promoteur Roppel ne l'entendit pas de cette oreille-là et demanda à l'arbitre Tremblay d'arrêter le combat et de donner des ordres sévères à l'Irlandais. L'intervention de Roppel eut un effet salutaire car McGill, malgré certains oublis, ne se montra pas aussi rude qu'à l'ordinaire.

L'exhibition la plus mouvementée, la plus rapide et la plus excitante fut sans contredit celle qui mit aux prises le populaire comte Zarynoff contre Freddie Meyers et qui se termina par un résultat nul après 45 minutes. Les deux athlètes luttèrent constamment à l'œuvre et exhibèrent beaucoup d'adresse et d'agilité.

Dans les autres rencontres à l'atlantique George Vassell et Joe Matciwicz firent match nul de 20 minutes tandis que Beaucaire triompha de Stockton en 12 minutes et que Mercier remporta la victoire, sur Chief War Eagle en moins de sept minutes.

Le promoteur Roppel partira prochainement pour la Californie où il ira s'assurer les services de plusieurs lutteurs pour la saison prochaine puis ensuite il se rendra à Boston où également il fera un travail de recrutement. Nous espérons que l'an prochain nous reverrons tous nos favoris et que nous aurons l'avantage d'y voir de nouvelles célébrités.

X.-E. NARBONNE

La première pratique du Canadien

Le gérant Cecil Hart a réuni ses joueurs hier, à la paillasse du National, afin de leur faire commencer leur entraînement en vue de la prochaine saison. Tous les champions, exception faite de Hainsworth et de Wassie, étaient à leur poste et bien disposés à se mettre en forme parfaite afin de pouvoir décrocher un autre championnat mondial.

Lépine, Burke et Joliat qui n'ont pas encore signé leur contrat pour la saison qui s'en vient, étaient au poste. Le gérant Cecil Hart n'anticipe aucune difficulté à obtenir leur signature. "Ce n'est qu'une simple formalité à remplir", nous a-t-il déclaré ce midi. "Dès le retour de Jos. Cattarinich, qui est attendu demain ou mercredi au plus tard, tout sera définitivement bâlé."

Les joueurs du Canadien continueront leur entraînement d'intérieur jusqu'au 2 novembre et ensuite chausseront le patin. Charley Lambert a un bon programme de préparé et il dit que "ses hommes" seront en grande condition lorsqu'il aura fini avec eux.

6 JOURS DE COURSE EN BICYCLE au FORUM
Du 19 au 24 octobre

Courses spéciales quatre fois par jour
4 P.M. 9 P.M. 11.30 P.M. 2.00 A.M.
Prix: 50c, 75c, \$1.00, \$1.75
Loges: \$1.50
TAXE COMPRISE

Lepage et Peden sont en première place

Le cours de six jours, commençant lundi matin au Forum, se continue à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest et l'assistance est fort nombreuse. Au cours de la journée et de la soirée, plus de dix mille personnes ont vu nos "écureuils" à l'œuvre et ont été témoins de chasses fort intéressantes. Lepage et Peden, qui représentent l'équipe de hockey Canadien, sont encore en tête du peloton mais leurs rivaux leur font une lutte serrée et la course à la victoire ne manquera pas d'être intéressante.

SPRINT DE 4 HEURES

- 1—Crossley, Zach, Dempsey, Gachon.
- 2—Peden, Fielding, Horder, de Filippo.
- 3—Dempsey, Davies, Gachon, Audy.
- 4—Stubecke, Van Kempen, Gachon, Elder.
- 5—Lepage, Rys, Baggio, Van Kempen.
- 6—De Filippo, Peden, Mayer, Zach.
- 7—Horder, Peden, Crossley, Dempsey.
- 8—Stubecke, Rhys, Elder, Zach.
- 9—Davies, Dempsey, Van Kempen, Meyer.
- 10—Zach, Lepage, Elder, Audy.

Total des points après la seconde série des sprints:

- 1—Lepage-Peden, 41; Stubecke-Meyer, 38; Dempsey-Fielding, 36; Van Kempen-Audy, 34; Horder-Zach, 30; Crossley-Baggio, 28; Davies-Elder, 22; Gachon-de Filippo, 17; Boogmans-Rhys, 14.
- SPRINTS DE 9 HEURES
- 1—Davies, Stubecke, Van Kempen, Lepage.
- 2—Crossley, Elder, Dempsey, Horder.
- 3—Davies, Fielding, Lepage, Stubecke.
- 4—Dempsey, Rhys, Peden, Audy.
- 5—Van Kempen, Stubecke, Davies, Zach.
- 6—Audy, Crossley, Horder, Peden.
- 7—Stubecke, Davies, de Filippo, Boogmans.
- 8—Dempsey, Audy, Peden, Crossley.
- 9—Van Kempen, Stubecke, Boogmans et Fielding.
- 10—Peden, Crossley, Elder et Audy.

Après la troisième série de sprints, les points étaient répartis:

- Van Kempen-Audy, 60; Stubecke-Meyer, 57; Lepage-Peden, 55; Dempsey-Fielding, 55; Davies-Elder, 46; Baggio-Crossley, 43; Horder-Zach, 34; Boogmans-Rys, 21; Gachon-De Filippo, 19.

SPRINTS DE 11 HEURES 30

- 1er sprint: Dempsey, Al Crosley, Meyer et Zach.
- 2e sprint: Peden, Van Kempen, Davies et Boogmans.
- 3e sprint: Al Crosley, Meyer, Zach et Rhys.
- 4e sprint: Dempsey, Al Crosley, Meyer et Zach.
- 5e sprint: Peden, Fielding, Rhys et Gachon.
- 6e sprint: Lepage, Meyer, Horder, Gachon.
- 7e sprint: Horder, Peden, Gachon et Fielding.
- 8e sprint: Lepage, Fielding, Baggio, Stubecke.
- 9e sprint: Van Kempen, Al Crosley, Davies et Boogmans.

Le total des points après la quatrième série de sprints était ainsi réparti:

- Peden-Lepage, 87; Stubecke-Meyer, 76; Dempsey-Fielding, 76; Van Kempen-Audy, 70; Al Crosley-Baggio, 63; Davies-Elder, 50; Horder-Zach, 47; Boogmans-Rhys, 28; Gachon-de Filippo, 23.

Aux sprints de 11 heures 30, les équipes en retard en profitèrent pour commencer une chasse acharnée au cours de laquelle presque chacune prenait son tour sur les autres.

Van Kempen et Audy prenaient d'abord deux tours pour voir Lepage et Peden en prendre trois, tandis qu'à leur tour Stubecke, Al Crosley, et Horder comprenaient chacun deux tours, eux aussi.

A minuit et demi, les équipes Lepage-Peden, Stubecke-Meyer et Horder-Zach étaient premières, séparées chacune par un tour, avec l'équipe du Canadien en tête.

SPRINTS DE 2 HEURES

- 1er sprint — Van Kempen, Peden, Fielding, Gachon.
- 2ème sprint — Stubecke, de Filippo, Davies, Horder.
- 3ème sprint — Horder, Van Kempen, Baggio, Peden.
- 4ème sprint — Audy, Stubecke, Horder, Dempsey.
- 5ème sprint — Van Kempen, Zach, Meyer, Rhys.

POSITION DES EQUIPES

A 2 heures ce matin la position des huit équipes qui se disputent la victoire à la course de six jours en bicyclette, au Forum, était la suivante:

- Peden-Lepage, 469 milles et 4 tours.
- 1 tour en arrière: Horder-Zach, 469 milles et 3 tours. Stubecke-Meyer, 469 milles et 3 tours.
- 4 tours en arrière: Al Crosley-Baggio, 469 milles. Van Kempen-Audy, 469 milles.
- 5 tours en arrière: Boogmans-Rhys, 468 milles et 9 tours.
- 6 tours en arrière: Gachon-de Filippo, 468 milles et 8 tours.
- 7 tours en arrière: Davies-Elder, 468 milles et 8 tours.

Arm. Vincent a complété son programme

La saison de boxe à Montréal se clôturera au Forum, mardi soir prochain par un des programmes les plus importants jamais présentés ici.

Le combat de championnat de quinze rondes entre le champion Panama Al Brown, et le dur coqneur Eugène Huat, de France, et le combat de championnat canadien entre Arthur Giroux, détenteur du titre et Bobby Leitham, de Verdun, seront très bien supportés par une liste de combats préliminaires des plus intéressants.

Le plus intéressant de ces combats sera la rencontre de revanche entre Al Gauthier et Willie Carey, qui se sont respectivement mis hors de combat. Il y a un mois Gauthier envoya Carey au plancher dans la première ronde à la suite d'un déluge de crochets de droite et de gauche. Ayant obtenu un autre combat, Carey changea les rôles dans une fin sensationnelle. Carey atteignit Gauthier au menton avec sa droite, et l'envoya au plancher pour dix secondes. Un nouveau combat s'imposait entre les deux hommes et le promoteur Vincent les a remis au programme dans un combat de six rondes qui promet d'être des plus excitants.

Les matchs de revanche semblent être à l'ordre du jour, car Harry Leibovitch et Tommy Palacio seront, aussi au programme dans un autre match-revanche. Palacio est le petit Philippin qui envoya Arthur Giroux au plancher au Théâtre des Arts, l'hiver dernier, et qui envoya aussi Leibovitch au tapis pour huit secondes lors de leur rencontre du mois de juin. Il fit preuve de beaucoup d'agressivité lors de ce combat, mais en dépit du fait que Leibovitch eût été envoyé au plancher, les juges décidèrent que l'Hébreu avait fait preuve de plus de science que son adversaire et lui adjugèrent la décision.

La première rencontre au programme sera un combat de quatre rondes entre Tommy Paish et Harry Fiore, ce dernier faisant son début professionnel à Montréal.

Al Brown arrivera à New-York aujourd'hui à la suite d'un voyage infructueux à Paris, afin d'obtenir un match avec Milou Spider Pladner. Il viendra tout probablement à Montréal ces jours-ci afin de terminer son entraînement sur les lieux.

Les billets seront mis en vente au Forum demain.

L'ouverture de la saison le 12 novembre

Toronto, 12. — Les directeurs de la Ligue de Hockey Nationale se sont réunis en cette ville hier afin de prendre connaissance du calendrier des joutes préparées par le président Calder en vue de la prochaine saison.

L'échelle des parties indique que le Canadien fera l'inauguration de la saison le 12 novembre, alors que les champions du monde auront les Rangers pour adversaires au Forum tandis que les Maroons débiteront le 14, à Montréal, contre les Bruins, de Boston.

Un changement de mode d'élimination, presque nécessaire depuis la réduction de la ligue de dix à huit clubs a été soumis à la discussion mais aucune décision n'a été prise; tandis que Boston opte pour une finale entre le gagnant de chaque section, la plupart des autres clubs semblent vouloir continuer le système en vogue l'an dernier et permettre aux deuxièmes et troisièmes clubs de chaque section de se livrer bataille avant que le vainqueur final puisse à son tour défier le champion de la ligue.

Plusieurs joueurs de l'association américaine qui avaient présenté une demande de réinstallation dans les bonnes grâces de la ligue se sont vu refuser la faveur qu'ils demandaient.

Les notes d'ouverture de la ligue sont les suivantes:

Novembre, 12: Eperviers Noirs, de Chicago, à Toronto Maple Leafs; New York Rangers à Canadien; New York Américains à Detroit.

Novembre, 14: Boston Bruins à Montréal Maroons.

Novembre, 15: New York Américains à Chicago Black Hawks.

Novembre, 17: Detroit à New York Rangers.

Dans la Ligue amateur de l'Est

La Ligue de hockey amateur de l'est dont les joutes ont lieu à l'Arena de l'Académie Roussin, vient d'entreprendre sa septième année d'existence. Les clubs qui font partie de la ligue sont au nombre de six: Le Henri-Hébert, Saint-Léonard, Montréal-Est, Dupéré & Frères, Charlemagne et Renaud.

Les gérants ont unanimement réinstallé les mêmes officiers que l'an dernier. Elie Hamelin, président; Paul Rocheleau, premier vice-président; Thomas Birmingham, second vice-président, A. Desrochers, secrétaire-trésorier, Robert Charlebois, secrétaire-correspondant. La ligue organise, cette année, un banquet d'huitres dans les salles de l'Association Sainte-Brigitte, 1331, rue Sainte-Catherine est. Le président de l'organisation, M. Henri Hébert, invite tous les bons partisans de la Ligue à venir se régaler samedi soir, le 31 octobre prochain.

Le prix d'entrée est au montant populaire d'un dollar par convive. A la dernière assemblée de la Li-



POST MORTEM

"Tu as commencé avec un pique, n'est-ce pas? ... Le carreau était atout ... Ils ont pris six levées ... Nous en avions cinq ... Mon tour est venu ... J'ai joué mon as de pique ... Et qu'as-tu fait? ... Tu l'as coupé! ... Tu as coupé l'as de ton partenaire! ... Non — je ne suis pas fâché — mais ! ! ! !

TIENS, TIENS!

Passes-moi donc une Winchester, quelqu'un!"

CIGARETTES

Winchester

D'un Mélange Parfait!

12 pour 15c
20 pour 25c
— et en boîtes
métalliques de
50 pour 60c

gue, un vote unanime de sympathie fut voté au premier vice-président, Paul Rocheleau, à l'occasion du deuil profond qu'il éprouve par la mort de ses deux sœurs, Milles Lucille et Berthe Rocheleau.

Canzoneri vs Kid Chocolate

New-York, 20 — Pour la troisième fois depuis qu'il a battu Al Singer l'an dernier, Tony Canzoneri défendra son titre de champion mondial des poids légers lorsqu'il se battra le 20 novembre, au Madison Square Garden, contre Kid Chocolate. Les deux boxeurs se rencontreront dans un assaut de 15 rondes qui servira de début à Jimmy Johnston comme directeur du Garden.

La décision à Loughran

Philadelphie, 20 — Tommy Loughran, poids lourd de cette ville, a remporté la décision sur Johnny Risko, hier soir, dans un combat de dix rondes. Loughran concédait 13 1-2 livres à son rival mais malgré ce handicap il s'est affirmé supérieur au boxeur de Cleveland.

Fête aux huitres

Les Chevaliers de Colomb, Conseil LaFontaine, donneront leur fête annuelle des huitres, samedi le 24 octobre courant. Comme dans le passé les organisateurs ont vu à se procurer les meilleures huitres. Les membres et leurs amis sont cordialement invités. Tous peuvent être assurés à l'avance de passer une belle et agréable soirée.

M. Laval prépare deux propositions

A bord de l'île de France, 20. (S. P. A.) — M. Pierre Laval, président du Conseil des ministres de France, entouré d'experts financiers français, a étudié et préparé deux propositions de règlement financier et politique qui devront être discutées prochainement à Washington.

M. Laval et la délégation française arriveront à New-York jeudi matin. M. Laval a nié que la France ait l'intention d'acheter du blé des Etats-Unis et a déclaré qu'elle peut se suffire à elle-même.

Le nouveau central "Dexter"

La partie ouest de Montréal se développe si rapidement que la compagnie Bell a décidé depuis quelque temps d'installer un nouveau central téléphonique qui portera le nom de Dexter. Ce sera un échange automatique qui donnera du service à quelque 5,600 abonnés desservis précédemment par les échanges Walnut et Westmount. D'autres groupes d'abonnés de ces deux échanges seront transférés à ELWOOD. Les bureaux de ce dernier central subissent actuellement des agrandissements rendus nécessaires par l'augmentation des abonnés.

Le nouveau central à Dexter commencera à fonctionner à sept heures du matin, samedi, le 24 octobre. Déjà plusieurs abonnés ont reçu avis du changement prochain. D'autres encore seront avisés d'ici peu.

La navigation

Sept croisières aux Caraïbes

Le succès des croisières d'hiver organisées par la Canadian National Steamships s'annonce si bien que cette compagnie a décidé que ses deux navires le Prince David et le Prince Henry feront sept croisières au lieu de deux entre Boston et les ports des Caraïbes. Le Prince David pour sa part empruntera deux itinéraires différents et dans chaque cas la durée du voyage sera de deux semaines. La première croisière partira de Boston le 9 janvier.

L'une des croisières se rendra de Boston à Santiago de Cuba, de là à la Jamaïque, puis à la Havane, aux Bahamas et retour à Boston. Le second itinéraire est de Boston à la Jamaïque et de là à Panama puis à la Havane et retour à Boston. Le premier départ pour cette première croisière sera le 23 janvier.

Le Prince Henry assurera un service hebdomadaire entre Boston et les Bermudes. Il partira de Boston tous les vendredis soirs pour son voyage de 38 heures et reviendra à Boston le vendredi matin suivant. En plus de ces croisières, la Canadian National Steamships fera circuler ses navires de la série Lady entre Halifax et Boston, aux Bermudes et aux deux groupes des Antilles anglaises.

Les grains

Les arrivages de grain à Montréal depuis le début de la saison de navigation viennent d'atteindre 70,326,390 boisseaux, soit environ 7 millions de boisseaux de plus que l'an dernier à pareille date, selon le rapport quotidien de la Commission du port de Montréal. Les expéditions furent de 68,554,600 boisseaux pour la même période contre 64,357,007 l'an dernier.

Les arrivages pour la journée d'hier furent de 494,096 boisseaux contre 175,679 l'an dernier et les expéditions, de 469,006 contre 210,636 l'an dernier.

Mouvement des navires de la C. N. S.

Le Canadian Constructor, de la Canadian National Steamships, est attendu à Montréal vendredi. Il transporte une cargaison de produits d'exhibition, de l'Australie. Il quittera Montréal pour l'Australie le 31 octobre.

Le Canadian Conqueror, de la C. N. S., est arrivé à Lyttelton, N.-Z., dimanche.

Le Canadian Planter est arrivé à Panama samedi, en route pour Montréal. Il vient de la côte du Pacifique.

Le Canadian Winner est arrivé à Vancouver aujourd'hui.

Le Colborne, de la C.N.S., est attendu à Montréal jeudi. Il arrivera des Antilles britanniques.

Le Lady Somers est arrivé à Montréal hier soir.

Le Connector quittera Montréal demain pour la Jamaïque et Belize.

Le Lady Nelson arrive à Halifax aujourd'hui.

Nouvelles brèves

— L'agence de voyages Thomas Cook & Son vient d'annoncer que M. J.-L. Young, gérant général de l'Agence pour le Canada et les Etats-Unis, a pris sa retraite. Son

successeur est M. W.-H. White. M. Young fut 45 ans au service de cette organisation de voyages.

— Les services maritimes du Canadien National tenteront de développer le commerce canadien avec l'île de Cuba par un nouveau service de navires entre ces deux pays.

Le navire Canadian Farmer, de la flotte du Canadien National, a quitté Port Albani, Vancouver, hier, pour Montréal, où il est attendu vers le 25 novembre. On prévoit qu'il pourra se mettre en route pour son voyage initial à Cuba le 25 du mois prochain. Si les exportateurs tirent profit de cette initiative, un service régulier du Canadian Farmer sera établi entre Cuba et le Canada. Cuba a importé du Canada pour les deux mois se terminant le 31 août dernier des marchandises représentant la somme de \$2,356,306.

— Le contrôleur du gouverneur général du Canada est arrivé au Canada à bord du Duchess of Richmond, de la flotte du Pacifique Canadien, en fin de semaine. Le major E.-D. MacKenzie s'est dit en

chanté de débarquer sur le sol du Canada. Il s'en vient remplacer le lieutenant-colonel Humphrey Snow comme contrôleur de l'hôtel du gouvernement à Ottawa.

Mouvement des paquebots

L'Ascania, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Atholl, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal, vendredi.

L'Antonia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Liverpool, samedi.

L'Aurania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth, vendredi.

Le Duchess of York, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool, jeudi.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

Empress-Britain

CROISIÈRE MONDIALE

Départ de New-York le 3 décembre

● \$2,700... MAIS HÂTEZ-VOUS!

Il ne reste plus que 15 chambres en dessous de \$4000... la plupart entre \$2700 et \$3400... sur les ponts B et C... presque toutes extérieures... ce sont les meilleures "occasions" sur le paquebot. Faites cette croisière triomphante sur un paquebot rapide et spacieux... 128 jours d'une existence féérique... visite de 81 endroits et grands ports mondiaux.

● CROISIÈRE DE LA MÉDITERRANÉE

Echappez aux rigueurs de l'hiver... embarquez-vous sur l'Empress of Australia pour faire la croisière de la Méditerranée la plus complète. Vous visiterez non seulement l'Afrique du Nord et la Côte d'Azur, mais encore des endroits aussi peu fréquentés que l'île de Chypre, Smyrne et l'île de Rhodes. Départ de New-York le 3 février. Prix à partir de \$900.

● CROISIÈRES AUX ANTILLES

11ème saison... 7 superbes croisières... de New-York. Par l'Empress of Australia (21,850 tonnes), le 2 décembre, 18 jours; le 22 décembre, 19 jours; le 13 janvier, 18 jours. Par le Duchess of Bedford (20,000 tonnes), le 9 janvier, 28 jours; le 10 février, 28 jours; le 12 mars, 12 jours; le 26 mars, 14 jours. Nouveaux bas prix. 492FR

S'adresser à l'agent local: au bureau maritime, gare Windsor; au bureau de la haute-ville, 1000 Ste-Catherine O., ou à D.-R. Kennedy, 201 St-Jacques O., Plateau 2281.

PACIFIQUE CANADIEN

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi"

— dirait La Fontaine

Notaires

HARBOUR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est — Montréal

Professeur

Tél. Plateau 6717
Cour préparatoire du professeur
René Savie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
Cours classiques, commerciaux, leçons privées
BREVETS
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Les ententes économiques

Leurs possibilités et leurs difficultés, d'après M. S. M. Eastman

Les élèves de l'École des Hautes Etudes Commerciales et ceux de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques ont eu la bonne fortune d'entendre hier après-midi dans l'amphithéâtre de l'École de la rue Viger un exposé des possibilités et des difficultés d'une entente économique entre les nations fait par M. S. M. Eastman, ancien président de l'Université de Vancouver et aujourd'hui chef de la division des recherches au Bureau International du Travail (BIT).

M. Eastman passe ses vacances cette année à prononcer une série de conférences dans les diverses universités canadiennes. Il est passé à travers celles des provinces maritimes, il s'arrêtera à Montréal, poursuivra sa route vers Ottawa, Toronto et les universités de l'ouest, séjournera à Vancouver et se rembarquera à New-York pour l'Europe le mois prochain. C'est un itinéraire chargé. Aussi M. Eastman était visiblement fatigué hier, mais il a eu le cœur de faire connaître d'avantage dans son ancienne patrie le travail de la Société des Nations à Genève et principalement celui du BIT auquel il est attaché. Hier soir il parlait à l'Université McGill, et ce soir à 5 h., il parlera de nouveau dans l'amphithéâtre de l'Université de Montréal sur les Domaines britanniques et la S.D.N.

A la conférence d'hier, M. Eastman fut présenté par M. Henry Laureys, directeur de l'École, et remercié par M. A. H. Smith, M. le sénateur Raoul Dandurand, ancien président et membre du conseil de la S.D.N., avait été invité et à la suite de la conférence il dit quelques mots, déclarant notamment que la plus grande faillite de la civilisation, c'est la possibilité pour un important pays comme les Etats-Unis et un autre comme la Russie de se tenir en dehors de la S.D.N. et de retarder quand ce n'est pas d'empêcher l'adoption de mesures destinées à apporter un peu de bien-être au monde entier.

M. Eastman déclare qu'avant la fondation de la Société des Nations il y a douze ans il n'y avait pas de coopération entre les peuples. On ne pensait pas internationalement encore. Depuis, les points de friction entre les peuples se sont émus, les communications par téléphone, la téléphonie et la radiophonie se sont développées. Chaque pays en est venu à comprendre que la coopération économique est nécessaire, l'Autriche en particulier qui fut sauvée du désastre par la Société il y a quelques années. En 1927 s'est tenue à Genève la conférence économique mondiale qui donna un nouvel essor à la coopération économique entre les nations. Elle avait surtout pour but de tâter le pouls des divers pays et de leurs possibilités de coopération. Rien d'absolument défini n'est sorti de cette conférence, mais les idées semées alors porteront leurs fruits. Il faudrait tout d'abord, pour que cette coopération économique s'établisse d'une façon plus pratique, que les Etats-Unis et la Russie, deux pays puissants, puissants et industriels, adhèrent comme membres à la Société des Nations. Sans leur concours, de nombreux projets doivent rester en plan. C'est pourquoi les difficultés d'une entente économique entre les nations priment encore sur les possibilités ou plus exactement les réalisations pratiques.

Le grand problème qui se pose à l'heure actuelle, dit M. Eastman, pour le règlement du chômage, est d'organiser la production, d'amener les compagnies, trusts, cartels à limiter leur production aux besoins des consommateurs. Il faut, dira-t-on, des années pour arriver à cela, mais si jamais le BIT y arrivait, ce serait la preuve non seulement de son utilité mais de la nécessité de son existence. Les remèdes les plus contradictoires ont été exposés à la radio en Grande-Bretagne il y a quelques semaines pour ramener l'équilibre économique. Le peuple n'y comprend plus rien. La Russie a réglé le problème du chômage, mais c'est à se demander si le remède n'est pas pire lui-même que la subsistance de la maladie.

Le problème économique actuel est comme le problème religieux, il est trop vaste pour recueillir l'unanimité des opinions.

Après six années de travail, le BIT est une organisation technique, comme disait M. Albert Thomas, directeur du Bureau, qui a accompli un effort considérable dans la rapprochement des peuples sur le terrain économique. Il fait en passant l'éloge du R. P. Arnault, Jésuite, splendide type de prêtre travailleur, dit-il, qui remplit à merveille ses devoirs de fonctionnaire régulier de la S. D. N.

Au cours de sa brève allocution, M. Dandurand fait observer qu'à la Société des Nations il y a les hommes politiques qui discutent de choses générales, mais qu'au deuxième plan, il y a les experts juridiques, économiques et financiers qui rendent des services immenses au monde. Et il cite des exemples. Genève aura édifié des compétences de tout premier ordre. Lorsqu'elle a besoin d'un spécialiste en telle matière, elle a le monde entier pour le choisir, c'est ainsi qu'il se trouve que c'est un Japonais qui parle d'ailleurs un excellent français et anglais, qui est l'aviseur du secrétaire de la Société des Nations, et que c'est M. Eastman, péché à Vancouver, qui est le chef de la division des recherches au BIT.

Au point de vue économique, l'Europe va peut-être être amenée, dit-il, à des ententes entre pays. Si l'Angleterre hausse ses droits dans une dizaine de jours comme les Etats-Unis l'ont fait il y a quelque temps, je me demande si en Europe, la Pologne et la Hongrie, pays agricoles, ne voudront pas s'entendre avec d'autres pays pour écouler leurs produits en échange d'articles manufacturés. L'élévation de nom-

Un comité fédéral de chômage

Cinq ministres du cabinet Bennett en font partie — Ils approuveront les travaux proposés par les municipalités ou les provinces — Renseignements périodiques à la presse — Les secours directs

Ottawa, 20 (S.P.C.) — Le cabinet fédéral a nommé un sous-comité chargé d'approuver les travaux proposés par les autorités municipales ou provinciales dans le but de remédier au chômage: c'est ce qu'annonçait M. le sénateur G. D. Robertson, ministre du travail, dans une déclaration publiée hier. Le sous-comité se réunira fréquemment et fera connaître de temps à autre au public par l'intermédiaire de la presse quels sont les travaux définitivement autorisés par le gouvernement fédéral.

Voici le texte de la déclaration de M. le sénateur Robertson: "Samedi, le 17 octobre, le gouverneur-en-conseil a nommé un sous-comité du cabinet constitué du ministre du travail comme président, de sir George Perley, de M. Robert Weir, de M. H. A. Stewart et de M. E. N. Rhodes, lequel comité est autorisé à approuver définitivement au nom du gouvernement fédéral toutes les entreprises suggérées par les autorités municipales ou provinciales dans le but de remédier au chômage ou recommandées par les différents gouvernements provinciaux.

"Le gouverneur-en-conseil a établi le sous-comité en question à cause du fait que les propositions reçues étaient très nombreuses et que le cabinet devait mettre trop de temps à s'occuper de détails. Le sous-comité a été autorisé à disposer définitivement des projets qui lui sont soumis pour approbation, avec certaines restrictions pour ce qui est des dépenses fédérales que ces décisions pourraient entraîner. Le sous-comité tiendra compte de ces restrictions, mais s'il trouve qu'il faudrait accorder davantage pour satisfaire aux besoins, il devra faire approuver ces concessions par le gouverneur-en-conseil.

"Il est important que le ministère des finances et le vérificateur général soient pleinement au courant des obligations assumées par le gouvernement fédéral, des dépenses autorisées par lui, aux termes des lois de secours aux chômeurs et aux agriculteurs adoptées en 1931. Le sous-comité se réunira fréquemment et donnera de temps à autre des renseignements à la presse au sujet des travaux et entreprises définitivement approuvés et autorisés dans l'espoir de dissiper les rumeurs qui pourraient circuler au sujet de ces travaux, rumeurs qui sont souvent de nature à induire en erreur.

"On a déjà approuvé des travaux qui distribueront des millions et des millions de dollars en salaires aux sans-travail; plusieurs de ces travaux sont déjà commencés. On croit cependant que des déclarations officielles détaillées des travaux proposés par les municipalités et les provinces et définitivement approuvés par les autorités fédérales serviront à éclairer l'opinion publique.

"On n'aura recours aux secours directs que lorsqu'il n'y aura pas moyen de procurer du travail. La distribution de secours directs est de la juridiction des municipalités, mais les gouvernements provincial et fédéral contribueront pour leur part comme dans le passé."

La canalisation du Saint-Laurent

Ce qu'elle comporte

Ottawa, 20 — La canalisation du Saint-Laurent comprend la construction de canaux et d'écluses et l'enclavement de cinq lacs, a dit M. Gratian O'Leary, journaliste d'Ottawa, à sa troisième causerie du dimanche soir prononcée au poste du Canadian National à Ottawa, dimanche soir, et radiodiffusée par la chaîne transcontinentale du réseau national.

A l'heure actuelle, sur une longueur de 1000 milles, soit du Lac Supérieur dans l'Est, il existe un système de navigation pouvant accommoder les navires d'un tirage de 20 pieds ou moins. Ce canal devra être creusé de 5 pieds de plus pour permettre le passage de navires d'un plus gros tonnage.

Le problème actuel qu'étudient le Canada et les Etats-Unis est le creusement du Saint-Laurent sur une distance de 182 milles à l'ouest de Montréal. Cette partie du Saint-Laurent n'est pas de propriété internationale sur toute sa longueur, mais il se trouve 67 milles au Canada. Deux des cinq rapides qui se trouvent sur cette partie du Saint-Laurent se trouvent au Canada.

La section internationale du Saint-Laurent, dont il est souvent question à l'heure actuelle, se divise en deux parties et a été étudiée en 1927 par une commission formée d'ingénieurs canadiens et américains. Le coût du canal dans cette section fut établi par les Américains à \$235,000,000 et par les Canadiens à \$264,000,000.

Jusqu'à l'heure actuelle la canalisation du Saint-Laurent a coûté au Canada \$175,000,000 et aux Etats-Unis près de \$70,000,000.

Le coût total de la canalisation du Saint-Laurent, dit M. O'Leary, en terminant sa causerie, sera un peu plus qu'un demi-billion.

breuses barrières n'amènera-t-elle pas des ententes et par conséquent l'abaissement simultané de toutes ces barrières? Il me semble qu'il y a s'opérer un tassement par la force naturelle des choses.

Au Canada on parle de nouveaux marchés, et quand on en parle, on pense à l'Orient, à la Chine, et au Japon. Il faut se rappeler que ces deux pays extrêmement peuplés se trouvent passés de nous, qu'ils y sont habitués et qu'ils pourraient bien continuer à le faire.

Une visite à la Grosse Ile

Les congressistes de l'"American Health Association" s'arrêtent à la Quarantaine — Historique de la station

Tout n'a pas été dit au sujet du congrès de l'Association américaine de la Santé publique (American Public Health Association), qui s'est tenu récemment à Montréal et qui groupait environ 1,500 des 5,000 membres américains de cette importante association d'hygiénistes: médecins, ingénieurs, etc. Les séances d'études terminées, les élections des divers officiers faites, le congrès proprement dit était fini, mais il restait au programme un voyage facultatif à la station de quarantaine de la Grosse Ile, l'une des plus anciennes et des plus intéressantes du Canada, ainsi qu'une randonnée sur le Saguenay à bord du navire Saint-Laurent, de la Canada Steamship Lines.

Ce voyage à la Grosse Ile proposé par l'association avait reçu l'approbation du ministère de la Santé nationale du Canada par l'entremise du Dr J. D. Pagé, directeur des services médicaux des quarantaines du Canada, et le soir du 17 septembre plus de 200 voyageurs s'embarquaient pour la Grosse Ile et le Saguenay. Ils passeront la journée du 18 septembre à Québec où ils furent les hôtes du service provincial d'hygiène, dont M. le Dr Alphons Lussard est le directeur, à un déjeuner offert au Château Frontenac. Ils visiteront dans l'après-midi la vieille capitale et se rendront en auto à Sainte-Anne de Beauré, lieu de pèlerinage fort fréquenté par les Américains.

Le lendemain matin, ils débarquaient de bonne heure à la Grosse Ile. Les accueillirent au quai: M. le Dr W. W. Aylen, médecin en charge de la station de quarantaine de l'endroit; M. le Dr Pagé, plus haut nommé; M. Norman MacL. Harris, chef du laboratoire d'hygiène du gouvernement fédéral; M. B. Evan Parry, architecte surveillant du ministère, en charge de la préparation des plans, de la construction et des stations de quarantaine du Canada. Par ailleurs, on remarquait, au nombre des visiteurs: M. le Dr Hugh S. Cumming, président sortant de l'Association et chirurgien en chef du service de la santé publique à Washington; M. C. C. Young, médecin du comité des assemblées et directeur des laboratoires de l'Etat du Michigan; le Dr G. F. Buchanan, sir Allan Powell, Charles Porter et James Fenton, ces quatre derniers venant de la Grande-Bretagne; M. le Dr Alphons Lussard, directeur du service provincial d'hygiène dans Québec; M. Aimé Cousineau, secrétaire du comité local du congrès, ainsi que M. le Dr Emile Nadeau, assistant-directeur du service d'hygiène, et plusieurs autres.

M. le Dr J.-D. Pagé, au nom du ministère des Pensions et de la Santé Nationale, a souhaité la bienvenue aux visiteurs et le Dr Aylen les a conduits à travers la section centrale qui sert à l'administration, l'hôpital ou section des malades et la section dite de détention où sont gardés les contacts sous observation. Avant de clore la visite, M. le Dr J.-D. Pagé a brièvement rappelé l'histoire de la quarantaine de la Grosse Ile. Elle fut établie en vertu d'une loi de 1832 afin de prévenir l'introduction et la propagation dans le Bas-Canada du choléra asiatique. En 1853 une nouvelle loi obligeait tous les vaisseaux arrivant des ports d'Europe ou d'ailleurs à faire la quarantaine s'ils avaient à bord des cas de choléra, de fièvre, de variole, de scarlatine, de rougeole. Depuis la loi a restreint ici comme ailleurs le nombre des maladies tombant sous le coup de la quarantaine.

Les années de 1832, de 1834 et de 1847 furent les plus tragiques dans l'histoire de la Grosse Ile. Durant les deux premières années le choléra asiatique fit son apparition au Canada et produisit un grand ravage dans toute la contrée. Les registres montrent qu'en 1832, il est venu au Canada d'Angleterre et d'Irlande où sévissait cette épidémie, 51,700 immigrants. La maladie fit son apparition sur les vaisseaux pendant la traversée de l'Atlantique et il fallut jeter plusieurs corps à la mer.

En 1834 la même chose à peu près se répéta et en 1847, ce fut le typhus venant de l'Irlande. A la suite d'une désastreuse rareté de pommes de terre en ce pays, des milliers de gens venaient au Canada et aux Etats-Unis. Le 20 mai 1847, trente vaisseaux étaient accostés à la Grosse Ile. Ils étaient partis des côtes de l'Irlande avec 12,519 passagers. De ce nombre 777 moururent en mer et 459 à bord à la Grosse Ile. Les rapports officiels disent que du total des émigrés de l'Irlande au Canada en 1847, 8000 moururent en mer et 5,424 à la Grosse Ile. L'histoire de la quarantaine de la Grosse Ile depuis cette époque n'a pas été aussi tragique. Le développement et l'expansion de l'hygiène à travers le monde et les précautions prises avant l'embarquement comme sur les navires réduisant maintenant au minimum les dangers d'épidémie. M. le Dr Pagé a ajouté que l'hôpital même de la Grosse Ile compte 130 lits et que la section des malades sous observation en compte 1082. Ces dernières années, dit-il, on a effectué le transfert de la base d'inspection de la quarantaine de la Grosse Ile à la Pointe-au-Père, soit à environ 150 milles de la Grosse Ile. L'officier médical monte à bord du transatlantique en même temps que le pilote, va aux renseignements, fait des examens, et dispense le navire de s'arrêter à la Grosse Ile s'il n'y a pas à bord de cas de maladies majeures sujettes à la quarantaine. Depuis 1920, conclut le Dr Pagé, les seules quarantaines qui eurent lieu à la Grosse Ile se comptent sur les doigts d'une seule main.

M. le Dr Hugh S. Cumming a remercié MM. Aylen, Pagé et autres de leur accueil et de leur empressement à le renseigner, lui et le groupe des visiteurs, sur la situation à l'histoire de cette station de

Accusés de sabotage

Au procès des inculpés dans l'affaire de la grève à la "Montreal Light", le juge Wilson écoute d'abord la preuve des dommages

Le juge Wilson, qui préside le procès des sept anciens employés de la Montreal Light, Heat and Power, accusés d'avoir conspiré pour saboter les propriétés de la compagnie et d'avoir causé des dommages évalués à plus de \$200,000, n'a pas permis à l'avocat de la Couronne de faire la preuve des dommages causés à la compagnie. Me Ernest Bertrand, substitut du procureur général, avait déclaré, au commencement du procès, qu'il procéderait d'abord sur l'accusation de conspiration, quitte à prouver ensuite les dommages. C'est pour cette raison que le juge n'a pas permis qu'on fasse la preuve des deux chefs d'accusation en même temps.

Le principal témoin, hier après-midi, a été M. Harry Pope, surintendant général des services à la M. L. H. and P., qui a raconté en détail tous les dommages causés aux propriétés de sa compagnie au lendemain de la grève des employés.

Me Calder, qui occupe pour les accusés, a demandé au témoin si, il y a deux ou trois ans, des employés aux lignes de transmission n'avaient pas été renvoyés et si, quel temps après, des actes de sabotage n'avaient pas été commis. Me Ernest Bertrand s'est objecté à cette question, prétendant qu'elle ne relevait pas de la cause. Le juge Wilson a prétendu qu'elle avait son importance et il l'a permise.

Le témoin a répondu qu'en une couple de circonstances, en autant qu'il s'en souvenait, des actes de sabotage avaient été commis au détriment des propriétés de la compagnie par des grévistes ou des employés renvoyés.

M. John Morse, surintendant général de la Shawinigan Water and Power Co., et gérant général de la Canada Light, Heat and Power Co., a rendu témoignage au sujet des dommages subis par les deux compagnies où il est intéressé et qui fournissent de l'énergie électrique à la M. L. H. and P. Co. Le juge ne lui a pas permis de donner le détail des dommages causés.

MM. Hector Lalonde et Léonce Lebeau, contremaître à l'emploi de la compagnie, ont raconté la façon dont on s'était pris pour saboter les poteaux, les pylônes et les transformateurs. Il y a encore une quarantaine de témoins qui attendent pour comparaître contre les accusés.

Sympathies des notaires

Les notaires du district de Montréal ont tenu une assemblée dans les bureaux du notaire Edouard Biron, secrétaire de la Chambre des notaires, le vendredi 16 octobre 1931.

Assistaient à cette réunion sous la présidence de Me F. S. McKay et de Me Roch A. Bergeron, comme secrétaire: Me Victor Morin, président de la Chambre des notaires, et les notaires Edouard Biron, R. H. Beaulieu, Albert Labrèche, J. A. Paquin, J. A. E. Boileau, G. C. Marler, J. Foisy, Rosaire Dupuis, Francis McKay, Eugène Poirier, J. L. P. Lacasse, Roger Biron, Charles Duval, P. A. Blondin, Gérard Michaud et autres.

A cette assemblée convoquée à la suite du décès du notaire Joseph Ernest Desjardins, père du notaire Laurent Desjardins, de Montréal, et à la suite du décès également de M. Vincent Paul Lavallée, de Saint-Félix de Valois, père du notaire Hector Lavallée, du même lieu, sur proposition de Me J. A. Paquin, appuyée par Me J. Foisy, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"Les notaires du district de Montréal désirent exprimer à leur confrère Laurent Desjardins et à sa famille, leurs sentiments de plus profonde sympathie à l'occasion du décès du regretté et estimé notaire Desjardins.

"Ils entendent exprimer également leur même sympathie à leur confrère Hector Lavallée, pour la perte de son vénérable père."

M. David chez les femmes libérales

On a inauguré officiellement, hier soir, au Reform Club, le nouveau Club L.-O. David des femmes libérales. Mme E. David présidait. M. Athanase David était l'invité d'honneur. Il a demandé aux femmes libérales d'apporter tout leur concours au soulagement de la misère en ces temps de crise et plus particulièrement à la veille de l'hiver qui s'annonce très dur.

M. David a rappelé que ses opinions sont bien connues en ce qui concerne le suffrage féminin. Il ne voit pas pourquoi on permettrait à un homme illettré de voter tandis qu'une femme cultivée n'en aurait pas le droit. Cependant, des problèmes plus graves requièrent présentement l'énergie des femmes, aussi bien que celle des hommes. Il s'agit de faire face à la misère et le premier ministre a été bien inspiré lorsqu'il a demandé récemment aux familles d'aider à prendre soin d'une de deux ou de trois familles pauvres à raison de \$5 par semaine. Dans cette œuvre encore, la femme peut jouer un grand rôle.

Le Dr Gaspard Fautoux, M. Fernand Blin, M. Vincent Dupuis, Me Albert Thibierge, M. Achille Langlois et Mme Alphons Brodeur, ont également adressé la parole.

quarantaine qu'est la Grosse Ile. Il n'a pas craint d'affirmer que cette station est l'une des mieux organisées et des plus modernes du continent.

Le lendemain soir les excursionnistes débarquaient à Montréal joyeux et satisfaits, répétant le mot traditionnel "nous avons fait un beau voyage" et reprenaient le train pour leurs villes respectives. En même temps qu'ils s'étaient renseignés, ils avaient découvert le vrai visage de notre pittoresque province.

Le canal de Chignectou

La Commission fédérale commence son enquête

Saint-Jean, N.-B., 20. (S.P.C.) — La commission nommée par le gouvernement fédéral pour étudier la question d'un canal à travers l'isthme de Chignectou pour relier la baie de Fundy au golfe Saint-Laurent, a tenu sa première audition publique dans les Provinces Maritimes cet avant-midi à dix heures. La commission se compose de M. Arthur Surveyer, ingénieur civil de Montréal, président, de M. David W. Robb, d'Amherst, N.-E., de M. John Sowards, de Kingston, Ontario, et de M. Georges W. Yates, d'Ottawa, sous-ministre des chemins de fer et canaux, secrétaire.

M. Yates a déclaré hier soir que la Commission accepterait et les témoignages oraux et les témoignages écrits. On a l'intention d'entendre aujourd'hui les représentants de la ville même de Saint-Jean et de consacrer la journée de demain à Fredericton, Woodstock, Saint-Stephen et Saint-Georges. Dans le Nouveau-Brunswick, la Commission ne pourra guère siéger qu'à Saint-Jean, à Moncton et sur la Côte Nord. La Commission siégera dans les Provinces Maritimes jusqu'au 9 novembre, après quoi elle interrogera probablement les expéditeurs de Montréal, de Sorel et de Québec pour connaître leur opinion sur le canal projeté.

Les assurances sociales

La Commission des assurances sociales siégera samedi prochain à Chicoutimi, puis lundi et mardi prochains à Saint-Hyacinthe et Saint-Jean. Elle entendra, de retour à Montréal, la fin du témoignage de M. Arthur Saint-Pierre sur l'assistance. Puis elle verra à la rédaction de son rapport sur la première partie de son travail pour le soumettre à la session de l'Assemblée législative.

M. Victor Doré à la Ligue des propriétaires

Le président général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, M. Victor Doré, assistera demain à la réunion de la Ligue des propriétaires de Montréal, à la chambre 11 du Monument National. M. Doré parlera des activités de la corporation qu'il dirige.

Quêtes dans les églises d'Espagne

Madrid, Espagne, 20. (S. P. A.) — Les églises catholiques d'Espagne font des quêtes pour remplacer les subventions de l'Etat abolies par une loi adoptée dernièrement.

Ces quêtes vont permettre de célébrer les fêtes de Sainte-Thérèse qui ont commencé à Avila et se continueront toute la semaine. Jusqu'à présent les fidèles payaient pour leur banc à l'église, mais les quêtes constituent une innovation.

Le cours Sergent

La prochaine conférence de M. le Docteur Sergent, membre de l'Académie de Médecine de Paris, aura lieu dans le grand amphithéâtre

DUPUIS

PLateau 5151 — Local 202

VENTE



Chapeaux les plus en vogue

Grand choix de formes relevées d'un seul côté ou avec bord étroit très abaissé sur l'œil droit. Aussi forme "shallow" si nouvelle, chapeaux "Renaissance" à calotte carrée... enfin toute la nouveauté à un prix sans pareil.

1.00

VERITABLE FEUTRE DE FOURRURE, aussi teutur panne, taupé et autres en noir ou nuances foncées en vogue. Garniture d'un ruban ou d'une sobre fantaisie de feutre ou autre tissu. Diverses entrées de tête.

Plusieurs sont des modèles faits entièrement à la main.

Venez de bonne heure.

PAS D'ECHANGE NI REMBOURSEMENT

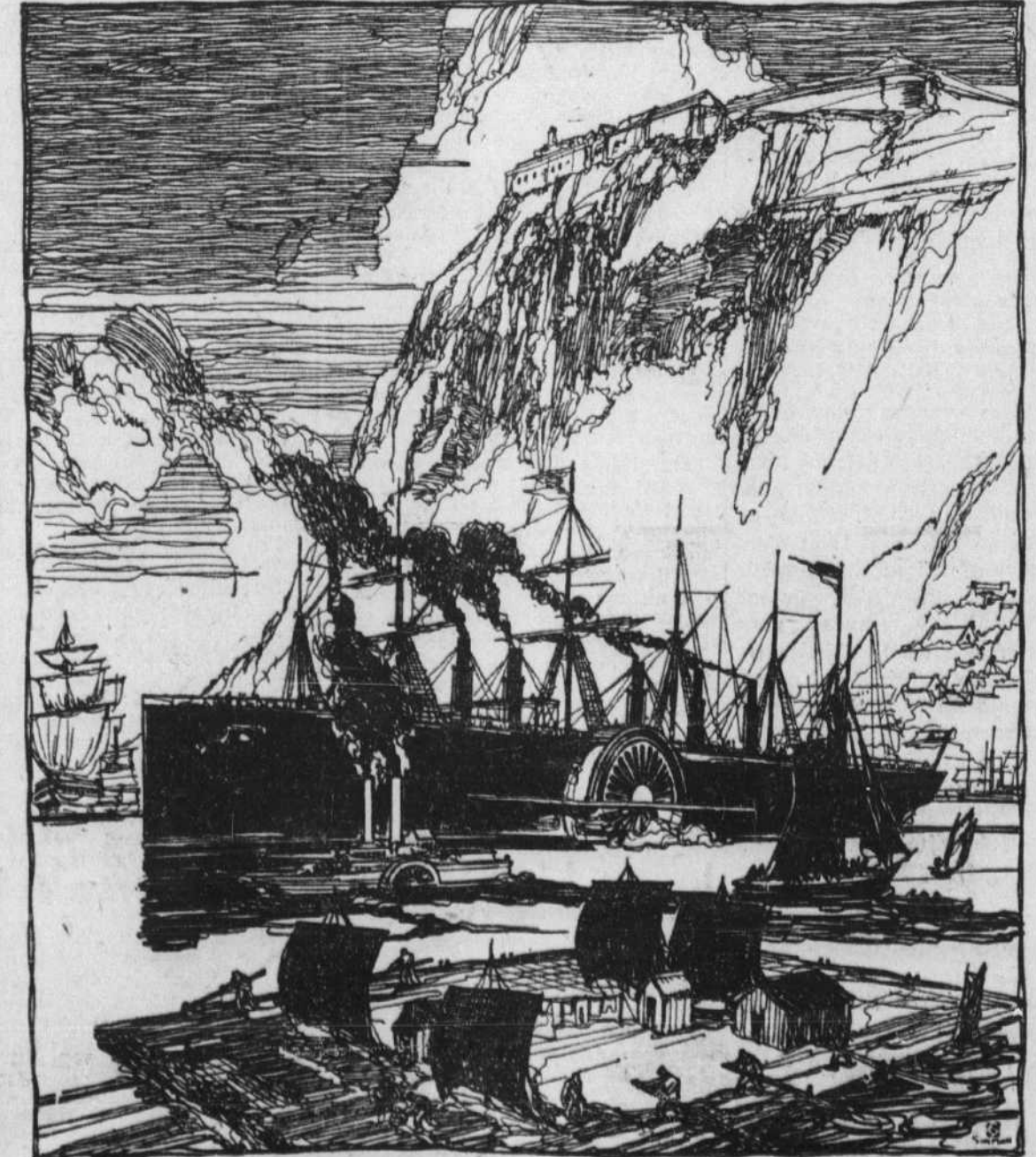
Au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

de l'Université de Montréal, ce soir, à 8 h. 30. Sujet traité: "Principes et surtout le public médical, es purations pulmonaires". Le public cordialement invité.

Chez Nous—Le "Great Eastern" dans le port de Québec en 1861



L'immense et peu pratique "Great Eastern", qui devançait les besoins de son époque, arriva dans le port de Québec le 6 juillet 1861, exactement 75 ans après la fondation de la Brasserie Molson à Montréal, en 1786. Réalisation du rêve ambitieux de ses constructeurs, le "Great Eastern" mesurait 680 pieds de longueur, 33 pieds de largeur et 60 pieds de profondeur. Il jaugeait 29,000 tonnes.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDÉE A MONTRÉAL EN 1786